

CHARTRES

# Votre Ville

OCTOBRE 2010

**L'INTERVIEW  
DE RENTRÉE  
DU MAIRE**

Pour tout problème technique dans la ville

# Ayez le réflexe

# 02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>





## La roue continue de tourner...

La rentrée scolaire 2010 a révélé la nouvelle dynamique chartreuse en matière d'éducation.

Cette année, pour plus de 3000 élèves des établissements publics chartreux, cette réalité est devenue visible, palpable : l'augmentation significative du nombre d'élèves, l'amélioration des conditions d'apprentissage, l'ouverture d'un nouvel établissement « pilote » aux Petits Clos et la création de nouvelles classes dans certains établissements existants... Les bases nécessaires à la réorganisation de la carte scolaire sont bel et bien là !

Mais c'est aussi le visage de Chartres et de l'ensemble des quartiers qui est soumis à une transformation progressive, qualitative et de plus en plus cohérente dans son ensemble. Les très nombreuses inaugurations du mois de septembre sont le témoignage d'autant de réalisations disséminées sur l'ensemble des quartiers de la ville. De Bel Air aux Petits Clos, en passant par le centre ville ou la Madeleine, l'effort de modernisation a gagné tous les quartiers en les reliant entre eux chaque jour davantage.

C'est à chaque fois un réel plaisir pour nous de vous voir partager ces moments de fête, où chacun se réjouit autour d'un verre de l'évolution de notre belle cité.

Car tous ces aménagements et équipements qui voient le jour vous sont dédiés. Et c'est sans cesse

plus nombreux que nous souhaitons vous voir en profiter.

Beaucoup de Chartreux nous disent que ce mandat est productif, riche, de qualité.

Nous répondons qu'il s'effectue conformément à nos propositions de mars 2008.

Et si en matière d'investissements, d'aménagements, de réalisations d'équipements publics, de fiscalité, nous avons sû tenu nos engagements, aujourd'hui, nos ambitions vont bien au-delà.

A l'image du nouveau site internet de la Ville, qui verra le jour au mois de mars 2011, nous souhaitons installer encore davantage d'interaction entre les Chartreux et les différents services de la ville pour améliorer leur quotidien.

Convaincus que la vraie ville attractive sera celle qui rendra les services les plus rapides à ses habitants, nous nous attachons à en simplifier l'accès et l'exercice.

Car c'est tout en améliorant chaque jour votre quotidien que nous construisons le Chartres de demain.

**Jean-Pierre Gorges**  
Député-maire de Chartres.

# » Actu 12

• Rentrée scolaire 2010/2011 : le point de Karine Dorange



# » Actu 16

• Activités dans les MPT à la Toussaint



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Pendant tout le mois septembre, la grande roue installée sur la place Châtelet a donné l'occasion aux Chartains de voir la ville sous un angle insolite. (photo © F. Delauney)

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 94  
OCTOBRE 2010

HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
SÉBASTIEN JANVIER  
FRANÇOIS DELAUNEY

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

# » Actu 30

• L'interview de Isabelle Rault-Brochet : les temps forts de la rentrée culturelle



# » Actu 34



## »» Actu 23

- Fête de la Lumière  
retour en images



## »» Actu 6

- L'interview de rentrée  
de Jean-Pierre Gorges



## Sport

- Azur Basket Chartres  
club élite formateur

## »» Culture 49

- L'école internationale  
du vitrail



La rentrée vue par Jean-Pierre GORGES

# « Tenir nos engagements, garder un temps d'avance, améliorer les services aux Chartrains »

**Votre Ville : Comment s'est déroulée cette rentrée ?**

**Jean-Pierre Gorges :** *Une rentrée chargée et positive. Nous avons vécu de très nombreuses inaugurations, qui marquent autant de réalisations, lesquelles sont le résultat des engagements que nous avons pris devant les Chartrains en 2008 et que nous tenons au fur et à mesure du déroulement de ce deuxième mandat.*

*La place Cazalis, la rue Walker, le Pôle Enfance et le Groupe Scolaire Henri IV aux Petits-Clos, les nouvelles classes de l'école Vlamminck, et encore le squash et le badminton*

*toujours aux Petits-Clos, sans oublier la nouvelle halte-garderie du centre-ville, les nouvelles tribunes de la salle Roskopf destinées au tennis de table, et l'espace multimedia de la bibliothèque Louis-Aragon à la Madeleine. Et puis l'Odyssée a fêté son premier anniversaire, avec le succès que l'on sait, incontestable et populaire.*

*Vous remarquerez que ces chantiers achevés concernent des quartiers de Chartres, même si beaucoup d'équipements concernent tous les chartrains et même au-delà. Je n'entends plus ceux qui nous reprochaient d'œuvrer uniquement pour le centre-ville.*

*Vous noterez également que ces réalisations sont à dominante sportive et éducative. Là encore, engagements tenus. Et quand nous aménageons pour les gens, les Chartrains et leurs associations manifestent un dynamisme accru : nos*

*clubs sportifs progressent, et pour la deuxième année consécutive nous enregistrons davantage d'enfants inscrits dans les écoles de Chartres, où l'Education Nationale ouvre de nouvelles classes. C'est un signe évident de dynamisme et d'optimisme, d'autant plus qu'il intervient dans un contexte national encore marqué par la crise.*

**VV : Cela doit vous donner de l'énergie supplémentaire pour mener à bien les autres projets ?**

**JPG :** *Ils sont déjà en route, et plusieurs entrent dans une phase active de réalisation. Je pense à la gare, où nous engageons les procédures d'acquisition de terrain auprès de la SNCF, de Réseau Ferré de France et de l'Etat. C'est une démarche complexe à cause du nombre d'intervenants qu'il faut mobiliser en-*

*« Pour la deuxième année consécutive, nous enregistrons davantage d'enfants dans les écoles de Chartres ».*



**« Nous vivons de nombreuses inaugurations conformes à nos engagements de 2008 »**

*semble. A cet égard, je veux croire que le Conseil Régional concrétisera les avis positifs formulés officiellement ou électoralement ici ou là par certains de ses élus.*

*Par ailleurs, nous poursuivons la reconstruction du quartier de Beaulieu. Je pense que nous pourrions lancer celle du nouveau Mail commercial dès le début de l'année prochaine. Alors, nous connaissons aussi le résultat des études que nous avons lancées pour le réaménagement du quartier de la Cathédrale. Nous pourrions planifier ce qui nous est demandé par les habitants et les commerçants qui vivent et travaillent dans la zone que nous avons rendue piétonne il y a quelques années, notamment pour protéger la Cathédrale de la pollution automobile : rue des Changes, rue du Soleil d'Or, place Billard, il faudra supprimer les trottoirs pour réaliser des plateaux piétons de la qualité reconnue par tous place Cazalis. Cette dernière réalisation est le fait de la régie de travaux de la Ville, et je veux en saluer la qualité.*

**« Cité Judiciaire :  
j'ai retrouvé  
l'optimisme ».**

**VV : Verra-t-on un jour une cité judiciaire réalisée sur le site de l'ancien Lycée Marceau, rue Saint-Michel ?**

**JPG :** *Malgré la situation des finances de l'Etat, j'ai retrouvé l'optimisme. Nous nous en sommes donnés les moyens juridiques, puis-que j'ai convaincu le Ministère de l'Economie et des Finances de permettre la réalisation des palais de justice selon la technique du Partenariat Public/Privé : une entreprise finance et construit l'équipement, pour le louer ensuite à l'Etat qui au bout de quelques décennies en retrouve la propriété pleine et entière. J'y crois d'autant plus que le Ministère de la Justice a pris la décision de fermer bientôt la prison de Chartres. Sa seule raison d'être*

*était sa proximité avec le Tribunal de Grande Instance. Si celui-ci déménage, elle n'a plus de raison de rester dans ses locaux certes très beaux, mais totalement vétustes et inadaptés.*

*Cela devrait nous permettre de conduire globalement, avec la cohérence nécessaire, le réaménagement du quartier Cathédrale, l'un des plus beaux de Chartres.*

**VV : Septembre a vu aussi le succès encore accentué de la « Fête de la Lumière »...**

**JPG :** *C'était magnifique, et il y avait beaucoup de monde. La danseuse qui évoluait sur le Portail Sud nous a saisis d'admiration. Les représentants des 80 villes venus de*

*60 pays de l'Association LUCI ont consacré le rôle précurseur de Chartres en la matière, en même temps que l'apothéose d'un style artistique (merci monsieur de Richemont) illustrant un patrimoine monumental exceptionnel.*

*Quand nous avons décidé en 2001 que Chartres serait la capitale de la « Lumière et du Parfum », ils n'étaient pas nombreux ceux qui voyaient d'où viendrait la lumière...*

**VV : Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes ?**

**JPG :** *La vie n'est pas comme ça. Il faut toujours voir plus loin, garder un temps d'avance. Le succès même de la « Fête de la Lumière » nous*



Devant l'assemblée générale de LUCI : « le succès de la Fête de la Lumière nous commande de voir plus loin pour garder un temps d'avance. »

oblige à envisager son renouvellement : la technologie progresse toujours plus vite, et l'art pour vivre doit être protéiforme, faire place à d'autres styles, varier les créations et donc les créateurs.

Sauf à prendre le risque de lasser rapidement. La lumière est mouvement.

Dans le même esprit, l'aménagement de la ville doit se poursuivre : nous allons lancer la construction du réseau de rues qui va irriguer le futur éco-quartier de la Roseaie, au-dessus de Rechèvres.

J'ai parlé de Beaulieu, et je pense à Bel-Air où, après avoir réhabilité les immeubles collectifs, nous sommes en train de proposer des solutions à ceux qui occupent les pavillons individuels de Chartres Habitat.

Je reçois régulièrement les habitants de chacun des quartiers de Chartres, et je leur explique devant la maquette, à l'Hôtel de Ville, comment va évoluer Chartres au futur. Car ce sont les habitants qui nous dictent le rythme de cette évolution. Les habitants et les finances de la Ville, car

les deux aspects sont liés : impôt raisonnable, habitant prospère, finances communales meilleures, équipements et services supplémentaires, nouveaux habitants, finances communales encore plus prospères, et ainsi de suite.

Aujourd'hui, l'opposition nous reprocherait presque de ne pas baisser les impôts assez vite... Quand je pense à l'ardoise qu'ils nous ont laissée, au retard des équipements majeurs, à l'état de notre patrimoine...

Deuxièmement, il faut bien faire fonctionner les équipements qui existent : c'est le cas de l'Odyssée, de la Médiathèque, du Cinéma. Les Chartrains s'y pressent en foule et donnent par là la preuve que nous avions vu juste, et même parfois trop petit. Mais les Chartrains nous disent aussi qu'ils attendent davantage de leur Théâtre et de leur Musée. Je dois les écouter et attirer l'attention des responsables, élus et directeurs, sur la nécessité de se mettre au niveau de l'attente des Chartrains. Là encore, ce sont les

habitants qui nous dictent leurs vérités, et c'est la seule qui m'intéresse, puisque vous savez que je m'interdis de décider des programmations ou de juger les spectacles.

Autre exemple, celui de la sécurité : les gens me disent, et notamment parmi eux les habitants de la Madeleine, qu'ils veulent davantage de caméras de vidéoprotection pour assurer leur tranquillité et dissuader la délinquance. Et bien nous allons le faire, et j'ai demandé la programmation de cet investissement important dans les meilleurs délais.

C'est pareil pour les commerces suspects : ce sont les commerçants honnêtes qui sont venus m'alerter sur des fréquentations suspectes, sur des établissements achetés bien vite et on ne sait comment, sur des trafics organisés presque ouvertement. Nous avons commencé à lutter contre les manifestations d'une économie souterraine. Chartres ne tombera pas dans l'ornière dramatique de certaines villes. Et je tiens à remercier monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir d'avoir bien voulu tout de suite prendre en compte mon inquiétude, dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de l'agglomération.

**« Les habitants de la Madeleine me disent qu'ils veulent davantage de vidéoprotection. Nous allons le faire ».**

Inauguration de l'espace multimédia de la bibliothèque L.-Aragon à la Madeleine : « quand je pense que certains disaient que nous allions la fermer... »



**VV : Voilà une sacrée liste de tâches à remplir et d'objectifs à atteindre d'ici la fin du mandat ?**

**JPG :** *Il faut faire davantage. Nous parlions des équipements, de ceux qui marchaient et qui par contraste désignaient ceux qui marchaient moins. Dans le même ordre d'idée vous avez vu que la réalisation du « cœur de ville » a « déclassé » d'un coup la gare de Chartres. De même vous avez vu que le succès de la « Fête de la Lumière » et de « Chartres en Lumières » a « déclassé » d'un seul coup l'offre hôtelière chartreuse et a provoqué son renouvellement presque intégral.*

*Et bien je sens grandir une incompréhension dans la population. Aujourd'hui, c'est internet qui dicte le rythme de l'évolution de la vie des gens : vous pouvez en un instant réserver votre restaurant à Sydney, votre hôtel à Singapour ou votre voiture encore ailleurs ; vous pouvez commander un livre ou une machine à laver et la recevoir en 24 heures chez vous. Et à côté de cela, quand vous arrivez pour vivre dans un endroit, les formalités restent longues, elles nous obligent à effectuer des démarches dans des endroits différents, et parfois à rebondir tant bien que mal d'un service à l'autre sans avoir la garantie qu'au bout du compte vous aurez la solution.*

*Pour l'eau, c'est à l'agglomération ou dans une société privée ; pour les déchets et les sacs poubelles, c'est encore à l'agglomération, pour les écoles primaires c'est à la Ville, mais pour les collèges, c'est au département... Si vous cherchez un logement, c'est encore ailleurs, et l'emploi, c'est un peu partout.*

*Même si tous ces services publics ont fait des progrès, même si l'accueil est meilleur, même si la réactivité aux demandes des gens s'est améliorée, cela reste compliqué.*

*Quand vous allez sur Google et que*



Inauguration de la place Cazalis : « le premier pas du réaménagement du quartier cathédrale. »

*vous posez une question, vous ne savez pas ce qui se passe derrière l'écran. Ce que vous voulez c'est une réponse, une solution. Et bien, je suis persuadé que nous devons devancer l'attente que je sens monter chez les citoyens. Ils veulent des réponses, des solutions, et se moquent bien de savoir si leur question met en branle Chartres Habitat, Chartres Métropole, la Ville de Chartres, le CCAS, la Mairie, ou la Police Municipale. Ils veulent un passeport, une inscription, un branchement, une réparation de rue ou de réseau, etc...*

*Si nous voulons améliorer la vie des Chartreains, et plus largement celle des habitants de l'agglomération chartreuse, c'est ce service public global qu'il faut transformer et simplifier.*

**VV : Mais concrètement, comment ce système nouveau pourrait prendre forme ?**

**JPG :** *Comme une sorte de portail humain, de la même façon que nous parlons du portail internet. J' imagine un accueil renouvelé et performant où l'habitant vient poser sa question : je cherche un logement, où est-ce que je peux trouver du tra-*

*vail, j'ai besoin d'un passeport, je cherche une aide ménagère, j'ai un problème de voisinage, etc...*

*Votre interlocuteur à l'accueil vous oriente alors vers un salon où sont rassemblées les personnes qui peuvent solutionner vos problèmes. En sortant, tout doit être réglé, au moins dans la forme. Et si vous avez une autre question, l'accueil vous dirige vers un autre salon où vous retrouvez d'autres personnes parfaitement compétentes, non seulement pour enregistrer votre question, mais pour vous aider au maximum dans vos démarches. Je le répète. Et tout cela dans un seul endroit. Derrière, à nous de nous organiser. Et quand je dis « nous » je parle des élus, des services de la Ville, du CCAS, de Chartres Habitat, de l'agglomération, etc...*

*En parallèle, le nouveau site internet de la Ville devra dès le printemps prochain proposer la même batterie de services à la population. Comprenez bien : nous n'allons pas construire quatre Odyssees et trois Médiathèques. La ville performante et attractive aujourd'hui et demain sera celle qui rendra les services les plus rapides et les plus efficaces à ses habitants.*

*C'est cette révolution municipale que je teste auprès des Chartreains que je rencontre et que je voudrais mettre en œuvre.*

*En 2001, j'étais contraint de m'occuper d'abord de finances et d'équipements. Maintenant que celles-ci et ceux-ci commencent à être à niveau, je veux me consacrer encore davantage aux Chartreains.*

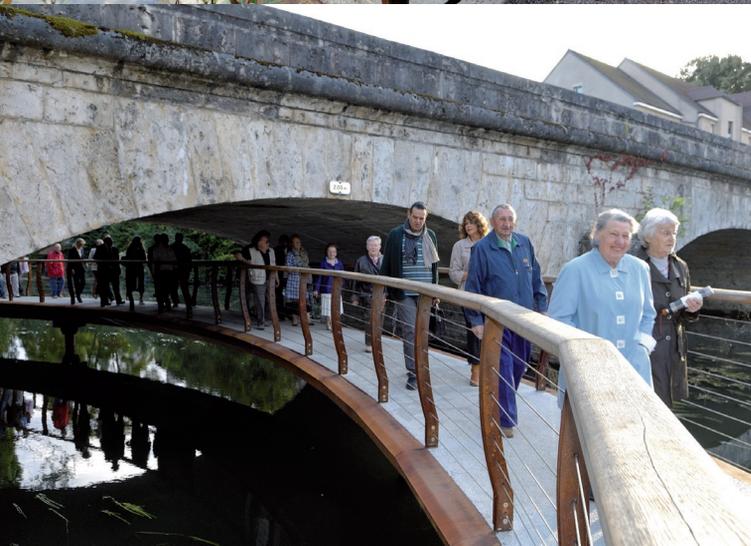
**« Nous n'allons pas construire quatre Odyssees et trois Médiathèques. La ville attractive demain sera celle qui rendra les services les plus rapides à ses habitants ».**

## Inauguration de la place Cazalis

# En hommage à une grande toque

Jean-Pierre Gorges a inauguré la place située à l'angle des rues du soleil d'Or, Percheronne et Serpente. Entièrement réaménagée et paysagée par les services techniques de la Ville, elle accueille maintenant des terrasses et porte désormais le nom de Maurice Cazalis. Ce restaurateur chartrain, de renommée internationale, a tenu pendant 40 ans le restaurant Henri IV, situé rue du Soleil d'Or. Il fut un des premiers étoilés du département.

Pour l'occasion, sa famille avait fait le déplacement, en particulier sa fille Brigitte qui vit à Boston, ainsi que la plupart des restaurateurs chartrains qui n'ont pas manqué de lui rendre hommage.



## Une nouvelle passerelle au Pont-Neuf

A deux pas de la Place Drouaise, une nouvelle passerelle relie le square Anne-Franck au parc Léon-Blum, séparés par le Pont-Neuf.

Longue de 32 mètres, large d'1,43 mètre, elle a été posée au cours du mois de février 2010 et remplace une passerelle vétuste et inconfortable. En acier résistant, elle prendra naturellement les couleurs du temps. Elle passe sous le Pont-Neuf, construit au XIX<sup>e</sup> siècle, et permet de relier le square Anne-Franck, situé en amont du pont, au parc Léon-Blum, situé en aval du pont, dans la continuité du Plan vert. L'architecte Jacques Veyer a veillé à maintenir d'un bout à l'autre l'horizontalité de la passerelle pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Jean-Pierre Gorges, député-maire et son équipe municipale, ont inauguré la passerelle le 10 septembre dernier.

## Inauguration de la rue du Général Walker

# Une fête aux couleurs franco-américaines



Jean-Pierre Gorges, Helen et Joanne Patton, Pierre-Max Vouteau, directeur de cabinet du Préfet.

Le 10 septembre dernier, le Député-Maire de Chartres a inauguré la rue Walker, qui avec les rues Patton et de Boissieu, dessert le nouvel ensemble immobilier des Pastières, appelé également Parc Gabriel.

À cette occasion, la Ville de Chartres recevait Joanne et Helen Patton, respectivement fille et petite-fille du célèbre général américain Patton. C'est un corps d'armée de l'armée Patton, commandé par le Général Walker, qui a libéré Chartres en 1944. En présence de Pierre-Max

Vouteau, directeur de cabinet du Préfet, de nombreux habitants du quartier, des présidents d'associations d'anciens combattants et de leurs portes-drapeaux, et d'une Garde d'honneur de l'armée américaine venue spécialement du quartier général de l'OTAN à Bruxelles. Jean-Pierre Gorges a retracé la vie du Général Walker qui, après la seconde guerre mondiale, s'est également illustré en Corée, où il est mort en tenant tête à l'invasion chinoise en 1950. Helen Patton, dans une inter-

vention à la fois touchante et drôle, a célébré l'amitié franco-américaine, remercié la Ville de Chartres, imité la voix de son grand-père, et terminé par une chanson qui a ému l'assistance.

Un collectionneur chartrain, Christian Dours, avait prêté pour l'occasion une automitrailleuse américaine AM8 de l'époque (en photo en haut à gauche), qui était alors le véhicule de commandement habituel des généraux de blindés américains, telle que l'on peut la voir en couverture de l'album-référence de la Libération chartraine, « Derniers Combats ».

La nouvelle rue Walker mesure 100 mètres de long, et la Ville de Chartres a investi plus de 200 000 mille euros dans cette réalisation.

À droite, le général Walker, commandant le XXth US Corp.

(Photo tirée du livre *Derniers combats* d'Eric Santin, aimablement prêté par C. Dours)



Après la rentrée scolaire

# Davantage d'élèves, deux classes en plus !

La rentrée scolaire 2010/2011 a été marquée par l'ouverture du Pôle Enfance et du Groupe Scolaire Henri IV aux Petits-Clos, à Beaulieu. Mais l'autre événement, c'est la croissance nouvelle du nombre d'élèves scolarisés à Chartres. Panorama de rentrée.

**L**e nombre total des élèves scolarisés à Chartres dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville approche aujourd'hui les 3100.

« C'est une augmentation de plus de 3 % par rapport à l'an dernier, un véritable événement à Chartres qui voyait les classes et même les écoles fermer régulièrement depuis trente ans », annonce Karine Dorange, adjointe en charge des affaires scolaires, de la jeunesse, des sports et de la vie des quartiers.

Cela a nécessité bien évidemment un effort d'adaptation des enseignants, des directeurs d'écoles et de l'administration scolaire municipale.

« Cette augmentation a provoqué directement l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à l'école Marie Pape-Carpentier dans le quartier de Bel Air. Cette création est d'autant plus notable qu'elle vient après l'ouverture de deux classes supplémentaires il y a deux ans dans le même quartier, l'une maternelle et l'autre élémentaire à Henri Matisse. C'est évidemment la conséquence directe de la création du quartier des Hauts-Saumons,



qui contribue à la revitalisation du quartier de Bel Air dans son ensemble. »

D'autres écoles ont vu leurs effectifs augmenter significativement, par exemple l'école maternelle Francine Coursaget en basse-ville. Et rappelons que l'école primaire du Grand Jardin avait déjà bénéficié de la décision prise dès juin dernier d'ouvrir une classe supplémentaire pour cette rentrée.

« Au point de vue matériel, nous avons pu faire face, puisque les enseignants de toutes les écoles de Chartres ont pu récupérer les meubles supplémentaires nécessaires dans le « show-room » mis à leur disposition par la Ville, et plein de tous les matériels disponibles depuis la fermeture des écoles de Beaulieu,

remplacées par le Groupe Scolaire Henri IV. »

L'accès à ce matériel sera également ouvert aux écoles maternelles et élémentaires privées installées à Chartres, début octobre.

Ce renouveau scolaire, tant pour le nombre des élèves que pour les équipements, donne une importance encore plus grande à la réorganisation en cours de la carte scolaire de Chartres, notamment à Bel Air et en basse-ville, pour mieux tenir compte de l'évolution démographique et géographique de la population scolaire chartreuse.

Karine Dorange donnera de nouveaux éléments d'information à ce sujet dans le journal *Votre Ville* du mois de novembre.

Inauguration du pôle Henri IV dans le quartier des Petits-Clos

# L'éducation, une priorité de ce mandat

Une crèche, une école maternelle, une école primaire. Le nouveau pôle Henri IV dédié à l'enfance donne à l'ancien quartier de Beaulieu, renommé aujourd'hui Les Petits-Clos, un nouveau visage.

**E**xit l'école de Beaulieu. Vive le pôle Henri IV des Petits-Clos ! La symbolique du nom choisi par la Municipalité n'a échappé à personne. «*Nous avons voulu un nom prestigieux, à la mesure de l'avenir de ce quartier qui a tant souffert d'une réputation négative, un nom qui résonne dans l'histoire de Chartres.*» a expliqué Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, dans son discours inaugural. Il a également souligné que «*les beaux équipements et les grands talents ne sont pas réservés au centre ville.*»

Après la création d'un terrain de foot en pelouse synthétique, de nouveaux logements Chartres Habitat, de la rue François Mitterrand, et avant le complexe squash badminton qui sera inauguré le 9 octobre, ce nouvel équipement dédié aux enfants illustre la transformation du quartier de Beaulieu, appelé désormais Les Petits-Clos. La construction d'un nouveau mail commercial devrait suivre.



De très nombreux parents et enfants ont assisté à cette inauguration, en présence du Préfet Lionel Beffre, de l'Inspecteur d'Académie, et de nombreuses personnalités. Ce fut l'occasion pour elles de découvrir un équipement ultra moderne, détaillé par l'architecte Edouard François : «*j'ai souhaité créer des univers très différenciés. Sur le thème des formes et des couleurs pour la crèche, celui de la matière pour l'école maternelle et enfin*

*sur la notion d'un monde plus industrialisé pour les classes primaires. J'ai eu la chance de travailler avec des élus ouverts qui ont compris ma démarche. Je voulais que les enfants soient heureux d'aller à l'école !*»

Ce pôle enfance regroupe une crèche de 55 places, une école maternelle de 9 classes et une école primaire de 14 classes élémentaires. 15 millions d'euros ont été nécessaires à sa construction.

Un espace multimédia et une salle jeunesse

## Louis-Aragon s'est modernisée

**A**vec un nouvel espace multi-média doté de 7 postes informatiques et une salle réservée à la jeunesse, la bibliothèque Louis-Aragon de la Madeleine a fait peau neuve. Désormais les usagers, sous la conduite d'un formateur, peuvent s'initier ou se perfectionner, individuellement ou en groupe, aux différents services informatiques.

Les jeunes disposent d'une salle entièrement réaménagée avec un coin pour les ados.

Jean-Pierre Gorges, député maire de Chartres est venu, accompagné d'Isabelle Rault-Brochet, adjointe chargée de la Culture et de Karine Dorange, adjointe chargée des Affaires scolaires, de la Jeunesse et des Sports, inaugurer ces nouveaux aménagements qui ont nécessité un mois de travaux et un budget de 45000 euros.



## Vacances de la Toussaint

# Un grand choix d'activités dans les Maisons Pour Tous

L'accueil des jeunes dans les Maisons Pour Tous est ouvert du lundi 25 octobre au mardi 2 novembre. De nombreuses activités les attendent !

## MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2 rue des Petits Clos  
02 37 23 40 69.

### Lundi 25 octobre

Matin : Accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.  
Après-midi : futsal.

### Mardi 26 octobre

Matin : mosaïque, escalade.  
Après-midi : bowling.

### Mercredi 27 octobre

Matin : patinoire à l'Odysée.  
Après-midi : baptême de plongée, archéologie.

### Jeudi 28 octobre

Journée : journée nature, visite du zoo de Beauval.

### Vendredi 29 octobre

Matin : escrime, mosaïque.  
Après-midi : piscine à l'Odysée.

### Mardi 2 novembre

Matin : archéologie, vidéo.  
Après-midi : futsal.

## MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHERON

2, rue de la Mare à Boulay  
02 37 23 40 72.

### Lundi 25 octobre

Matin : accueil.  
Après-midi : futsal.

### Mardi 26 octobre

Matin : golf.  
Après-midi : piscine.

### Mercredi 27 octobre

Matin : patinoire.  
Après-midi : tennis.

### Jeudi 28 octobre

Matin : tournoi de ping-pong.  
Après-midi : basket.

### Vendredi 29 octobre

Matin : informatique.  
Après-midi : cinéma.

### Mardi 2 novembre

Matin : atelier bois.  
Après-midi : bowling.

## MAISON POUR TOUS DE BEL-AIR

4, Allée du Berry  
02 37 23 40 67.

**Nouveauté pour ces vacances : stage de football encadré par Frédéric Daquin, joueur du FC Chartres tous les matins de 10h à 11h30. Un stage de football sera mis en place du lundi au vendredi en matinée.**

### Lundi 25 octobre

Sortie au Laser Quest à Luisant.

### Mardi 26 octobre

Sortie à l'Odysée-patinoire.

### Mercredi 27 octobre

Golf au Bois d'O.

### Jeudi 28 octobre

Sortie au bowling.

### Vendredi 29 octobre

Sortie au cinéma.

### Mardi 2 novembre

Repas de fin de Centre.  
Tournoi multimédia.

## MAISON POUR TOUS DES HAUTS-DE-CHARTRES

5 rue des Hauts-de-Chartres  
02 37 88 05 36.

### Lundi 25 octobre

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)  
Après-midi : foot en salle.

### Sortie au zoo de Beauval (41)

2 ans 1/2 après l'admirable visite dans le zoo de Beauval (41), la MPT de Beaulieu réitère l'aventure en offrant aux jeunes une sortie basée sur la découverte et la nature. Les participants pourront, le temps d'une journée, se balader dans ce parc de 26 hectares situé au cœur des Châteaux de la Loire qui abrite 4000 animaux : légendaires tigres blancs, surprenants gorilles, koalas, éléphants et autres animaux sauvages encore méconnus du grand public.

Les ados iront à la rencontre des soigneurs ou des animateurs et pourront poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Ces animations coïncident en général avec les nourrissages.

Les participants s'apercevront du rôle primordial que jouent les zoos dans la conservation des espèces et dans l'éducation du public. Les espèces exotiques menacées seront évoquées. Il ne faut pas oublier qu'en Europe, de nombreux animaux sont en danger de disparition et que chacun peut aider à leur conservation. Les jeunes seront sensibilisés à la préservation de la faune qui les entoure.

## Aux Enfants du Paradis

# L'Art de la magie

**L**a Ville de Chartres et le cinéma *Les Enfants du Paradis* proposent une séance de cinéma avec animation. Avant la projection du film *Le royaume des chats* les magiciens Gael Brinet et Tim Sliver emmèneront petits et grands dans un tourbillon d'effets magiques. Un moment unique.

Lundi 25 octobre à 14 h.



### Mardi 26 octobre

Matin : gym acrobatique.  
Après-midi : piscine Odysée.

### Mercredi 27 octobre

Journée au Musée Grévin.

### Jeudi 28 octobre

Matin : patinoire Odysée.  
Après-midi : bowling.

### Vendredi 29 octobre

Matin : tournoi de poker.  
Après-midi : handball.

### Mardi 2 novembre

Matin : activité au choix.  
Après-midi : piscine Odysée.

### Mercredi 27 octobre

Matin : gym acrobatique  
Après-midi : piscine Odysée.

### Jeudi 28 octobre

Matin : activités au choix.  
Après-midi : musée de la Science.

### Vendredi 29 octobre

Matin : squash.  
Après-midi : cinéma.

### Mardi 2 novembre

Matin : tournoi PES.  
Après-midi : bowling.

## MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jean-de-Dunois

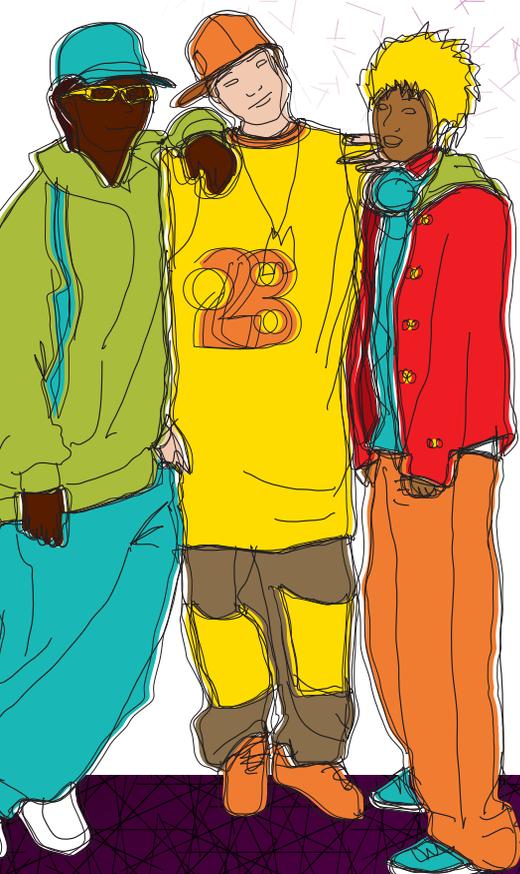
02 37 88 45 00.

### Lundi 25 octobre

Matin : accueil : jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...)  
Après-midi : tournoi de futsal.

### Mardi 26 octobre

Matin : golf au Bois d'O.  
Après-midi : billard.



# Vacances sportives

**La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.**

7/9 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 25 octobre		Trampoline	Frisbee/Basket
		Escalade	Équitation
		Escrime	
Mardi 26 octobre		Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Mercredi 27 octobre		Bowling	BaseBall Microflag
Jeudi 28 octobre		Tir à l'arc	Athlétisme/football
			Hockey Roller
Vendredi 29 octobre		Foot en salle	Gymnastique Trampoline
		Escrime	Handball Badminton
		Escalade	

10/14 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 25 octobre		Équitation	Escalade
		Tir à l'arc	Escrime
Mardi 26 octobre		Bowling	Squash
Mercredi 27 octobre		Escalade	Handball
Jeudi 28 octobre		Bowling	Trampoline
Vendredi 29 octobre		Tir à l'arc	Escrime
			Escalade

9/12 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 25 octobre			Trampoline
Mardi 26 octobre			Tir à l'arc
Mercredi 27 octobre			Escalade
Jeudi 28 octobre			
Vendredi 29 octobre		Équitation	

13/17 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 25 octobre		Équitation	Escalade
		Tir à l'arc	
Mardi 26 octobre		Bowling/Bus	
Jeudi 28 octobre		Bowling/Bus	
Vendredi 29 octobre		Tir à l'arc	Escalade

## Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,

pour les résidents chartrais : mercredi 20 octobre de 17h45 à 19h45;

pour tous : le jeudi 21 octobre de 17h45 à 19h45 et le lundi 25 octobre de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après

règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

**En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.**

## Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

### Chartrains

Séance de 2 heures ..... 3€  
Séance de 3 heures ..... 4€

### Non chartrains

Séance de 2 heures ..... 4€  
Séance de 3 heures ..... 5€

## Lieux où se déroulent les activités sportives

**Bowling** : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

**Football, handball, frisbee, basket, gymnastique, trampoline, hockey, rollers** : complexe sportif de la Madeleine rue des Épargés.

**Escalade, escrime** : salles spécialisées du site

**Jean-Cochet**, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

**Equitation, jeux de plein air**: Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

**Squash** : avenue d'Orléans.

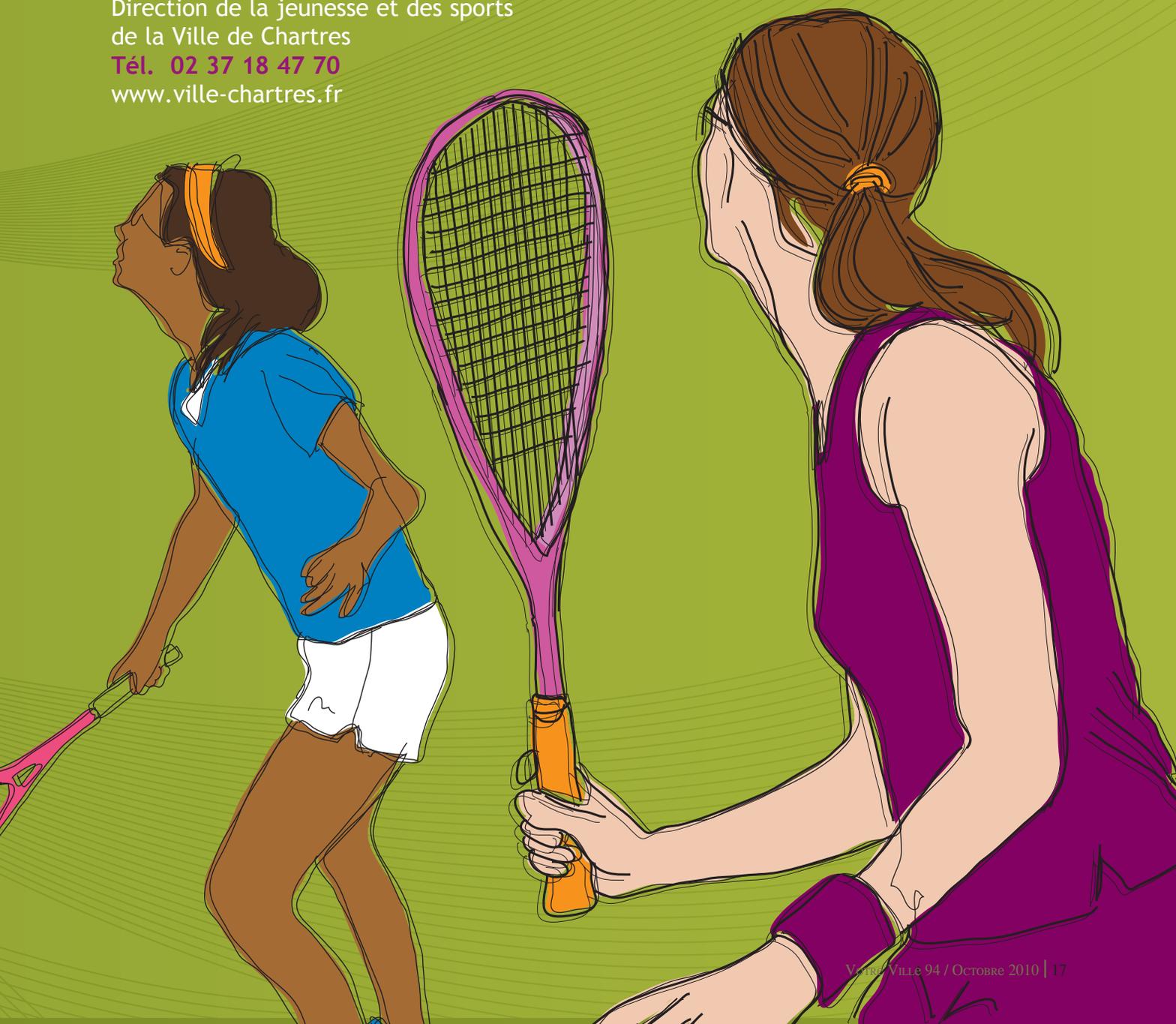
**Les autres activités** se déroulent à la salle Rosskopf, rue Jules-Hetzel, quartier de la Madeleine.

### Renseignements

Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Chartres

Tél. 02 37 18 47 70

[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)







## Salon des Associations

# Populaire !

1350 associations contribuent au dynamisme de la vie locale.

157 d'entre elles ont participé au 8<sup>e</sup> Salon des Associations. Avec, en prime cette année, un soleil radieux et comme parrain un poids lourd du monde sportif, David Douillet. Les visiteurs sont venus par milliers.

**O**n retiendra de ce 8<sup>e</sup> Salon des Associations la fréquentation en hausse, le nombre toujours croissant des associations exposant et le formidable accueil réservé par le public au parrain de cette édition, David Douillet, ancien double champion olympique de judo.

157 associations se sont installées pendant deux jours sur les boulevards du centre ville.

Le judoka, devenu député des Yvelines, est venu en voisin, inaugurer ce rendez-vous du monde bénévole indispensable à la vie municipale.

Souriant, courtois avec tout le

monde, acceptant patiemment toutes les demandes d'autographes ou de photos, l'athlète a visité tranquillement le salon. Il s'est arrêté sur de nombreux stands, a évidemment foulé le tatami du Judo Club Chartrain, goûté au punch préparé par l'association antillaise, a ri aux facéties des clowns du Théâtre du Labyrinthe. Très sollicité par le public, notamment les jeunes, il a pris le temps de répondre à toutes les questions.

Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, qui l'accompagnait avec bon nombre de ses adjoints, lui attribue les qualités nécessaires à une carrière politi-

que et le lui a dit : *« pour faire de la politique, il faut aimer les gens. Je l'ai vu au Forum. Tu es fait pour la politique. A travers les idées que nous avons échangées, j'ai compris que tu avais une vision précise de l'avenir du sport en France. Je ne sais pas quel est ton avenir à toi, mais en tout cas je te soutiendrai dans ton parcours politique ».*

Parallèlement à ce prestigieux parrainage, la Ville avait mis en place cette année de nombreuses animations : une cage de baseball, une piste d'escrime, un terrain de basket et une estrade pour les nombreuses démonstrations de danses et autres activités sportives.



▲ Squash Chartres

Lola Rodrigues, championne de ligue Centre Bourgogne - 13 ans.  
Emma Burgevin, championne de ligue Centre Bourgogne - 11ans.



▲ Avenir de la Beauce

Sarah Ferdinand aux barres asymétriques : championne régionale.  
Océane Thénard au sol : championne régionale et de zone.  
Manon Faugère à la poutre : championne régionale (absente sur la photo).



▲ Boxe Chartraine :

Mehdi El Kacimi : 9 combats, 8 victoires, champion de France minimes (51-54 kg) en Championnat Boxe Pré combat (PRC).



▲ Tennis Club de Chartres

Samuel Brosset, (15/2) Lucas Feuillet (15/5), équipe championne régionale 11/12 ans. Samuel Brosset a également été qualifié à titre individuel pour les championnats de France à Roland Garros et a passé un tour. Nicolas Leblanc (2/6), champion régional et qualifié à titre individuel pour les championnats de France à Roland Garros.

## Les sportifs méritants

# Bravo les jeunes !

Soirée exceptionnelle pour une trentaine de sportifs chartrains de moins de 18 ans à la collégiale Saint-André, en compagnie de l'invité d'honneur David Douillet !

Une dizaine de jeunes athlètes, choisis par la Ville en fonction de l'excellence de leurs résultats, ont reçu des mains de David Douillet, en personne, un trophée. Le bonheur et la fierté se lisaient sur le visage de chacun. Et si la plupart étaient intimidés par la stature de l'ancien champion du monde de judo, les jeunes rugbymen, n'ont pas hésité à clôturer la remise des prix par leur « haka » ! David Douillet avait auparavant salué le travail des bénévoles : *« Un club sportif c'est pour beaucoup une seconde famille. Parents, présidents de club, éducateurs, vous êtes essentiels à la structure de notre société. Tous les honneurs vous reviennent ! Sans les bénévoles le sport de haut niveau n'existerait pas. »*



▲ Entente chartraine de Rugby

Equipe des - 13 ans championne régionale élite, invaincue cette saison : Alexandre Barbe, Martin Bonnet, Arnel Boutillon, Julien Buffard, François Cadena, Paul Chouvy, Hippolyte Dautancourt, Guillaume Diard, Alexandre Dorange, Nicolas Girard, François Goutte, Louis Lecomte, Thomas de Nomazy, Romain Pacaud, Marc Pech, Paul Raveneau, Anthony Sauvagère, Simon Tinlot

► VSC Cyclisme

Pascaline Duchesne, championne régionale route minime, qualifiée pour le championnat de France de l'Avenir.

Valentin Thirouard champion régional route (absent sur la photo).

▼ Taekwondo Chartres

Erik Sauër, 10 ans, vainqueur du tournoi international technique de Paris et vice-champion du critérium national Pomsé à Monaco.



▲ Chartres Triathlon

Aïcha Dejahdi Championne régionale minime fille, vice championne inter régionale, 26<sup>e</sup> aux France en triathlon ; Championne régionale, 21<sup>e</sup> aux France en duathlon.

# 80 villes lumières à Chartres

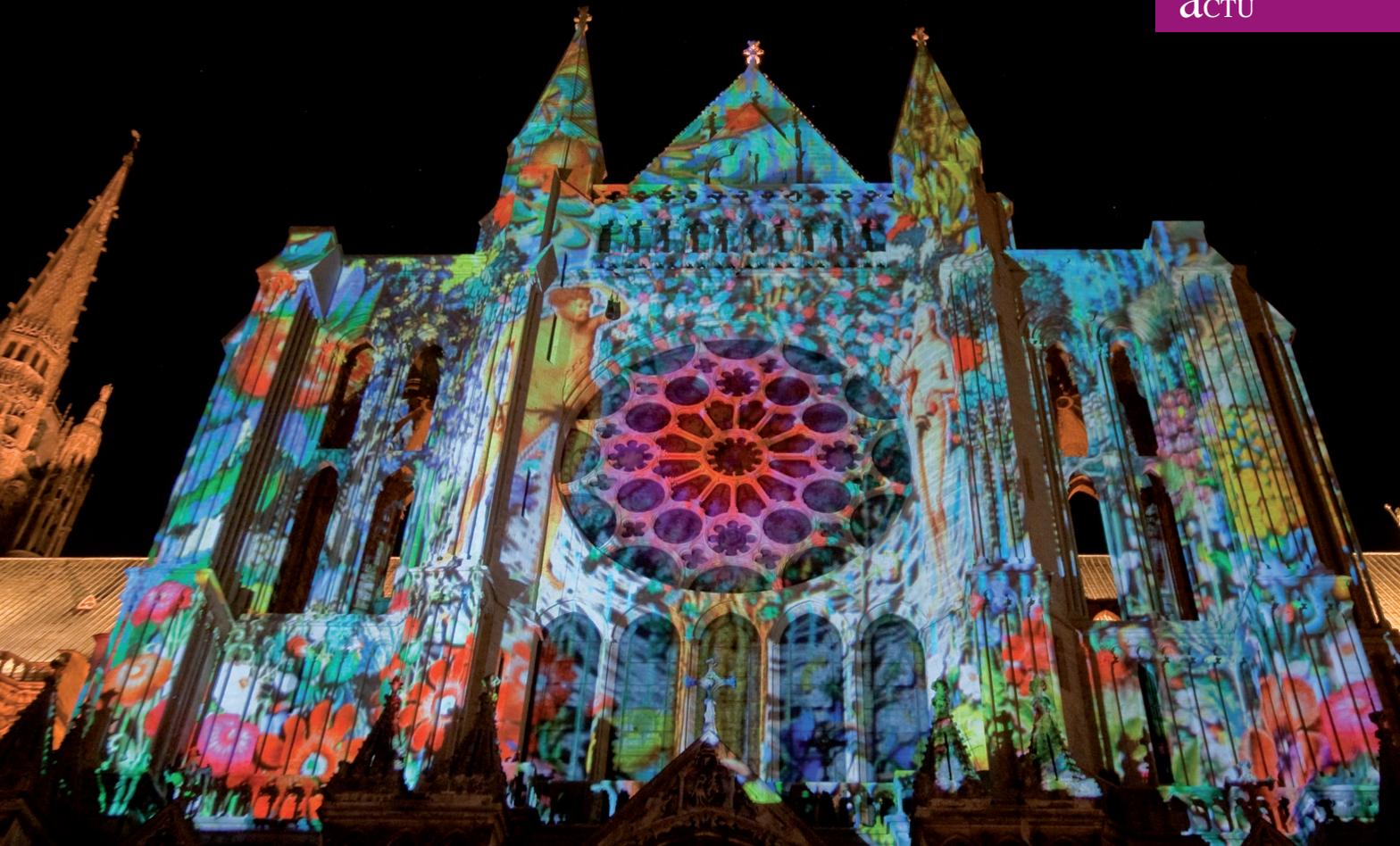
Chartres a accueilli l'assemblée générale de LUCI. C'était la première fois que cette réunion de toutes les villes lumières du monde se déroulait en France. Les congressistes ont goûté l'art de vivre chartrain et apprécié particulièrement le spectacle de la Fête de la Lumière. Ils ont pu constater que Chartres avait déjà pris quelques longueurs d'avance en matière de valorisation du patrimoine.

Mais pour Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'animation de la ville, «le plus important fut la signature de la Charte relative à l'éclairage urbain qui nous engage tous à développer les technologies basses consommatrices d'énergie».

Au cours de ce séminaire, le président Jean-Michel Daclin, adjoint au maire de Lyon, a passé le relais à l'Anglais Alan Stewart.

Les congressistes ont visité Chartres avec les vélos aimablement prêtés par Center Parc.





## La Fête de la Lumière

# Un grand cru

**D**es rues noires de monde, une météo estivale, des spectacles à couper le souffle notamment au Portail Sud, incontestablement l'édition 2010 de la Fête de la Lumière restera dans les annales.

«Le succès de fréquentation de cette fête nous incite à réfléchir à de nouveaux positionnements des spectacles pour une meilleure visibilité, par le plus grand nombre de spectateurs» réagit Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'animation de la ville.





## La Fête des Vendanges

La 5<sup>e</sup> Fête des Vendanges organisée par la Commune Libre de Saint-Brice, le week-end des 25 et 26 septembre a battu son plein. Le défilé parade en centre ville, le festival des traditions populaires, le pressage des premières grappes de raisin ont attiré des milliers de personnes. Jacky Baroche, président de l'association et conseiller municipal, pense déjà à l'édition 2011.



## Une nouveauté au Conservatoire de Musique et de Danse

# Inscription gratuite pour des jeunes talents

Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la Culture, explique les temps forts de la politique culturelle de la Ville.

**Votre Ville : Le journal « Votre Ville » de septembre avait annoncé la création d'une bourse pour des jeunes talents sélectionnés par le Conservatoire. Où en est-on ?**

**Isabelle Rault-Brochet :** *Jean-Pierre Gorges a écrit, via leurs écoles, à tous les parents d'élèves scolarisés en CP au cours de cette rentrée. Il leur proposait de mettre en place un dispositif de découverte des jeunes talents intéressés par la musique ou le chant, et la pratique d'un instrument au Conservatoire de Chartres.*

*Treize enfants se sont portés candidats par l'intermédiaire de leurs familles. Je les recevrai le 7 octobre au Conservatoire, en compagnie du Directeur. Nous leur ferons visiter l'établissement, nous leur présenterons toutes les disciplines enseignées, et nous leur expliquerons la nature des tests qui leur seront proposés le 9 octobre.*

*Pour eux, ce sera une véritable découverte, et nous allons leur décrire leur parcours d'initiation. De plus, le Conseil Municipal de Chartres a voté à l'unanimité le principe de la gratuité des études pour les candidats retenus.*

**VV : Pourquoi cette initiative ?**

**IRB :** *Le Député-Maire de Chartres nous a, depuis plusieurs années, demandé d'étudier un tel dispositif, qui n'existe pas ailleurs à ma connaissance. Sa volonté est simple : éviter qu'un enfant potentiellement doué pour la musique ne s'inscrive pas au Conservatoire, pour quelle que raison que ce soit.*

*Nous avons reçu des candidatures venues de presque tous les quartiers de Chartres. Evidemment, nous recommencerons l'année prochaine, pour les élèves qui arriveront en CP en septembre 2011. L'idée, c'est d'offrir cette chance à une trentaine d'enfants répartis sur les quatre premières années d'enseignement du Conservatoire.*

*J'ai lu les réponses et les motivations de ces enfants et de ces familles : toutes manifestent un intérêt déjà existant pour la musique. De même, ces enfants avouent leur préférence pour des instruments très variés.*

**VV : Quels sont les autres temps forts de cette rentrée culturelle ?**

**IRB :** *Au-delà de tel ou tel événement particulier, et il y en a beaucoup, je voudrais insister sur deux faits majeurs. Premièrement, la construction d'une onzième salle au Cinéma « Les Enfants du Paradis », qui permettra évidemment d'offrir des films supplémentaires aux Chartrains, mais qui servira également d'auditorium pour les concerts du Conservatoire de Musique et de Danse, et d'autres d'ailleurs.*

*Deuxièmement, une observation d'ensemble : quand vous regardez les institutions et les associations qui organisent des spectacles tout au long de la saison, vous constatez une augmentation continue de cette offre de spectacles, et depuis plusieurs années consécutives. Rien que pour la Théâtre ou pour la Musique classique, c'est à chaque fois une quarantaine de spectacles différents qui seront proposés aux Chartrains sur la durée de la saison. Chaque lieu, même s'il a une dominante, accueille*



*une grande variété de spectacles et de manifestations : il y a des concerts au Théâtre, ou salle Doussineau, par exemple. Il y a des expositions mais aussi des spectacles à la Collégiale St André. Le Musée accueille des concerts. Aujourd'hui, les associations ont non seulement souvent leur propre salle, mais elles se produisent un peu partout dans la ville. Tenez, nous étudions l'ouverture du merveilleux Cloître des Cordeliers, au Conservatoire, pour l'accueil d'un ou plusieurs spectacle de Chartres Estivales l'été prochain. Depuis 2001, c'est la volonté de la municipalité et de son maire que d'augmenter la diversité des spectacles proposés aux habitants. Nous nous y attachons.*

1



Proximité, dialogue,  
concertation

# Les élus rencontrent les Chartrains

2



## Réunions Publiques Finances

Franck Masselus, adjoint chargé des Finances, ira à la rencontre des Chartrains dans les différents quartiers de la ville pour présenter les comptes 2009.

### Mardi 5 octobre :

- MPT du Pont Neuf à 18 h 30.
- MPT de la Madeleine à 20 h 30.

### Mardi 12 octobre :

- MPT de Beaulieu à 18 h 30.
- MPT de Rechèvres à 20 h 30.

3

**1** Déjeuner champêtre au Rigéard  
Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, a participé au déjeuner organisé par le CCAS pour les personnes âgées.

**2** Réunion de quartier des Bas-Menus  
Jean-Pierre Gorges, député-maire, explique devant la maquette, à l'Hôtel de Ville, les grands projets d'aménagement de la ville.

**3** Aux Restos du Cœur  
Jean-Pierre et Stella Gorges ont rendu visite aux bénévoles des Resto. La trésorière, Anne Gorge, a dressé l'inventaire des besoins.

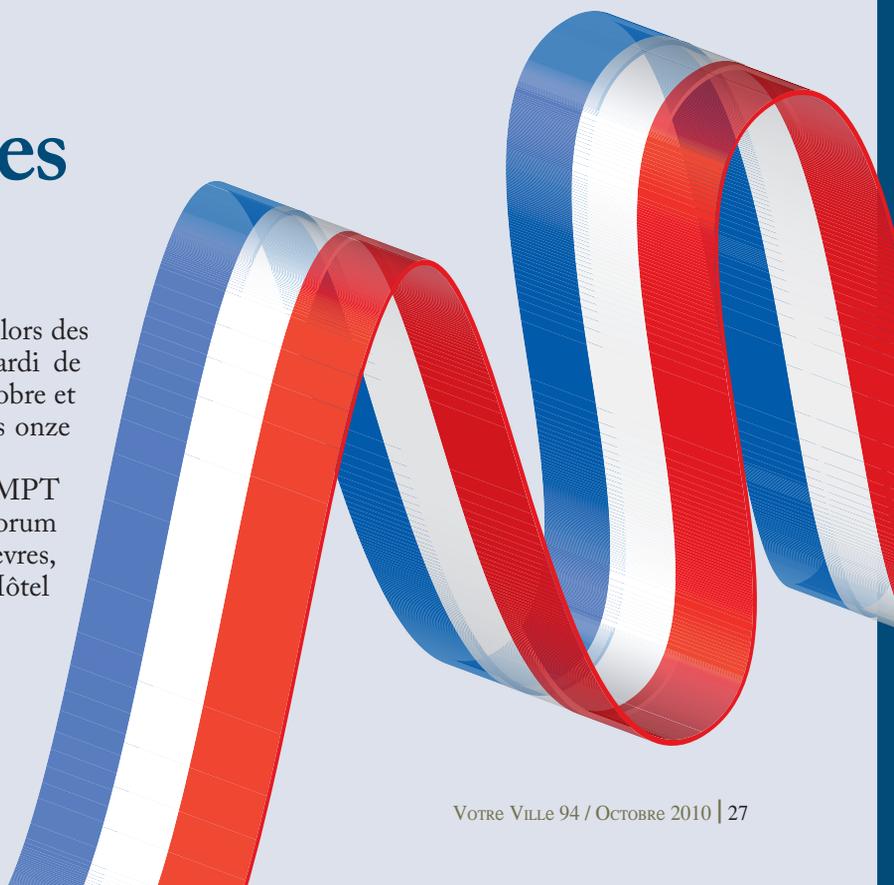
**4** Signature de la charte « zero pesticide »  
La Ville, représentée par Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie, s'engage auprès de l'association *Eure-et-Loir nature* à réduire les volumes des désherbants chimiques.



# Et toujours, les permanences des élus

Les Chartrains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 5 octobre et le 2 novembre, à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.



## Civisme

# Halte aux déchets sauvages !

Les sacs poubelles bleus réservés aux déchets ménagers sont encore trop souvent déposés au pied des conteneurs enterrés, et non dedans. Civisme et propreté, SVP !

**A**près plus d'un an d'information et d'avertissements relatifs aux dépôts sauvages d'ordures, la Ville de Chartres a décidé de procéder à la verbalisation systématique des contrevenants. Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée à la proximité précise : «*Nous verbalisons quand nous sommes sûrs que*



*le conteneur, au pied duquel a été déposé le sac de déchets, n'était pas plein.*»

Pendant l'été, l'élue accompagnée de policiers municipaux et d'agents de Chartres métropole, a fait le tour des rues de l'hyper centre et de la basse ville (photo ci-dessus). Elle a constaté que «*les habitants avaient une fâcheuse tendance à confondre conteneurs enterrés et déchetterie!*»

Désormais, il en coûtera 35 € aux personnes qui déposeront leurs

déchets au pied d'un conteneur enterré. «*Respecter le système mis en place c'est non seulement du civisme mais aussi du respect envers les agents de collecte!*»

Cette opération concerne évidemment tous les quartiers de la ville. Chartres a la réputation d'être une ville propre, et le jury de la 4<sup>e</sup> fleur en a tenu compte dans son appréciation.

**La propreté est affaire de chacun et de chaque jour !**

### Petit rappel :

Sacs bleus : pour les ordures ménagères et dépôt dans un conteneur enterré, ou aux jours de collecte.

Sacs jaunes : pour les emballages ménagers et ramassage une fois par semaine.

Verres et journaux : dans les collecteurs.

## Le 19 octobre, la télé devient numérique

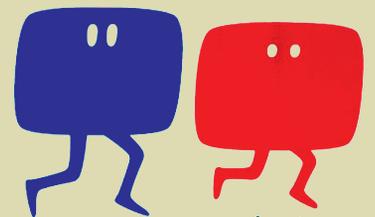
**L**es 6 chaînes analogiques captées au moyen de votre traditionnelle antenne râteau, ou par une antenne intérieure, seront remplacées définitivement par la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Ce type de diffusion permet de libérer des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes et de nouveaux services.

### Que faire ?

Il faut équiper votre poste d'un mode de réception numérique, avant la nuit du 18 au 19 octobre.

Le passage au numérique se fera cette nuit-là. Après, vous pourrez rallumer votre poste, chercher et mémoriser les nouveaux canaux des chaînes.

Si vous possédez plusieurs postes



**tous au numérique!**

de télévision, tous devront être équipés pour recevoir la TNT.

Si vos postes sont déjà équipés vous devrez quand même rechercher et mémoriser les nouveaux canaux.

Plus de renseignements : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

Association *Vers l'autonomie*, à Rechèvres

# Quand l'union des parents fait la force

L'association *Vers l'autonomie* permet à de jeunes déficients intellectuels de mener une vie sociale ordinaire.

**L'**association est née en 1985, d'une amitié solide de parents d'enfants déficients intellectuels, de parents solidaires, confrontés à l'angoissante question du devenir de leur enfant lorsqu'ils ne seront plus là.

Pour Josiane Brière, co-fondatrice et première présidente de l'association de 1985 à 2003 : *« nous nous réunissions souvent ; nous organisions des rencontres, des sorties pour nos enfants. C'étaient des moments très riches. Un enfant déficient mental est souvent rejeté et les structures sportives existantes n'accueillaient pas ce genre de membres ! Nous devions donc tout organiser par nous-mêmes. »*

Jacqueline Elambert, l'une des pionnières de l'association, a eu le déclic au décès de son mari. *« Nous étions tous d'accord : les familles devaient s'unir et créer une association capable de gérer un lieu de vie et de travail pour les personnes handicapées mentales adultes et de les conduire à la plus grande autonomie possible. »*

Il faudra attendre 7 longues années pour que l'association puisse ouvrir son foyer d'accueil.

## Le Foyer des Poteries

Lors d'un congrès national consacré à l'accompagnement des personnes, une rencontre fortuite avec le directeur d'un établissement unique en son genre va tout déclencher. Dans cet établissement, situé à Grenoble, chaque jeune adulte handicapé loue son logement, fait ses courses, prépare ses repas, se gère lui-même



De gauche à droite : Christiane Grosset (membre du bureau), Josiane Brière (vice-présidente), Nathalie Darmigny (secrétaire administrative), Mireille Maréchal (secrétaire), Jacqueline Elambert (membre, conseillère municipale), Virginie Richard (directrice du foyer)

sous l'œil attentif d'une équipe éducative professionnelle.

Ce précurseur va aider l'association à monter un dossier et va même plaider sa cause au Comité Régional des Organismes Sanitaires et Sociaux. En 1992, le Foyer des Poteries s'installe dans des locaux appartenant à Chartres Habitat, rue du Commandant Chesne.

17 logements sont mis à la disposition d'adultes déficients. Tous les résidents travaillent à l'extérieur. Ils se retrouvent dans ce lieu de vie et tissent entre eux des liens très forts, rompant ainsi l'isolement et se prémunissant des risques de dérive. Ils restent au Foyer des Poteries en moyenne entre 3 et 5 ans, avant de prendre leur envol.

Par ailleurs, l'association a créé un service d'accompagnement à la vie sociale pour une quarantaine de personnes qui vivent dans des logements extérieurs au Foyer

mais bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

En 2007, l'association a ouvert un établissement d'aide par le travail. Les ateliers des Écuries du Grand Parc permettent à 24 personnes de s'épanouir dans des activités équestres.

*« Un certain nombre de nos résidents vont atteindre bientôt l'âge de la retraite. Nous avons donc le projet d'ouvrir maintenant une structure d'accueil pour les travailleurs vieillissants. Nous aimerions aussi devenir propriétaires des locaux actuels »,* expose Josiane Brière dont l'enthousiasme n'a pas été ému par toutes ces années d'engagement militant. L'établissement aujourd'hui sert de modèle à d'autres structures locales.

**Association Vers l'autonomie**  
Président : Vincent Verrier  
2, rue du Commandant Chesne.  
tél. 02 37 36 71 69.

Du 8 au 11 octobre, les Artisanales de Chartres

# Le plus grand des ateliers vivants !

Les Artisanales de Chartres ouvriront leurs portes au public du 8 au 11 octobre prochains à Chartreexpo.

**R**endez-vous incontournable de l'artisanat depuis 16 ans, les Artisanales de Chartres vous donnent rendez-vous du 8 au 11 octobre à Chartreexpo. Avec 70 000 visiteurs chaque année et 500 exposants, ce salon séduit par sa qualité et la diversité des produits et services présentés. Un salon rythmé par de nombreuses animations quotidiennes et notamment des démonstrations d'artisans. Les visiteurs pourront déambuler côté «déco-mode» (accessoiristes, bijoutiers, spécialistes du bois, de l'ameublement et de l'habillement), côté «saveurs» (de quoi ravir les papilles les plus exigeantes), côté «bâtiment» (professionnels du bâtiment de tous corps de métiers), et nouveauté cette année, côté «auto» (espace dédié à l'automobile).

## Pavillon de la Ville

Le pavillon de la Ville de Chartres, aménagé par les services techniques municipaux, honorera les villes jumelées avec Chartres. Un stand de 300 m<sup>2</sup> sera consacré au patrimoine touristique et économique des villes de Ravenne, Chichester, Spire, Evora et Leon. L'association *Les Amis des Jumelages* présentera ses activités. Quant à celle des 3R, elle proposera aux enfants de participer à la création d'une mosaïque.

Du 8 au 11 Octobre 2010  
Chartreexpo  
[www.les-artisanales.com](http://www.les-artisanales.com)

LES  
ARTISANALES  
de  
CHARTRES

Salon National de l'Artisanat

**Horaires :**  
vendredi 8 octobre de 12h à 22h  
samedi 9 octobre de 10h à 20h  
dimanche 10 octobre de 10h à 20h, lundi 11 octobre de 10h à 18h.

**Renseignements :**  
les Artisanales de Chartres,  
24 boulevard de la Courtille,  
28000 Chartres ,  
tél. 02 37 91 57 09,  
fax : 02 37 35 38 25,  
[www.les-artisanales.com](http://www.les-artisanales.com)

Jumelages

# L'automne à Spire

Une trentaine de Chartrains, amis du jumelage, se sont rendus en septembre à Spire pour la fête de la Vieille ville (avec dégustation de spécialités spiroises, découverte de vieux quartiers, etc).

Ils ont d'abord fait escale à Nancy pour admirer le quartier historique avant de retrouver leurs amis de Spire.

Monsieur Shinneller, Maire de Spire leur a fait l'honneur de les accueillir et il a rappelé qu'en 1961, 200 Chartrains étaient venus dans sa ville pour sceller cette amitié indéfectible.

Ils ont ensuite découvert Heilberg, à l'architecture unique, qui a servi à de nombreux tournages de



films mais surtout la demeure de la Princesse Palatine.

Une croisière et un dîner dans une auberge ont permis de discuter et échanger des souvenirs chaleureux avec les Allemands.

Le dimanche, les Chartrains ont pu visiter le musée historique et se promener dans la ville, en avant de goûter à un repas pantagruélique dans une nouvelle salle dédiée aux Jumelages.

C'est avec beaucoup d'émotion que Chartrains et Spirois se sont quittés le lendemain, mais avec la promesse de se retrouver en 2011.

## Information dans les quartiers

### La Ville met des points «I»

La Ville vient d'implanter des Points Information dits Points «I» dans chaque quartier, en complément des plans de ville situés aux entrées de l'agglomération chartraine.

Certains quartiers étaient déjà équipés, mais le mobilier vieillissait, devenait inesthétique et les plans avaient besoin d'être mis à jour. La Ville a donc repensé totalement ces panneaux d'information dont elle couvrira l'ensemble des quartiers, selon une programmation d'installation qui durera trois ans.

A ce jour, neuf points «I» ont déjà été posés en centre-ville.

Quatre seront posés d'ici la fin



de l'année (Place Drouaise, Saint Brice, Comtesses et Clos Lévêque/Filles Dieu). Trois autres sont prévus dans le quartier Chanzy, Grand Faubourg/Jeanne d'Arc et quartiers des Petits Clos /Clos Brette et Chemin Doux.



**Bureau  
Information  
Jeunesse**

## L'apprentissage

Le mercredi 27 octobre de 14h à 16h, le BIJ vous propose un atelier d'information sur l'apprentissage animé par un conseiller de la chambre des métiers.

Vous trouverez toutes les informations sur les centres de formation, les maîtres de stage, les débouchés, la rémunération...

Accueil libre anonyme et gratuit.



Rendez-vous au  
Bureau Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles  
28000 CHARTRES  
Tél. 02 37 23 42 32  
Bij28@ville-chartres.fr  
www.ville-chartres.fr  
rubrique «jeunesse»  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

# Mots fléchés Foires et marchés

		Vieux nom de la foire de mai Fléchage	Monseigneur, parfois. Dans le zodiaque.	Foire de novembre Emballage en vrac	Boy Lignée Germain			« VOTRE VILLE » Oct. 2010
		Passions à l'eau claire. Bric à brac						
								Vers
cf. illustration Dur	L'Eure y va Remonter			Type de riz Note				
			Partie de belote Grandes surfaces	Bison	Pas à toi Lu		Donc vu	
							Fond du bol Vit sous les palmiers	
		Place (rouge) d'un ancien marché	Touffu Rejetée			Patron à Venise		
		Fin de messe Pressée			Produit du marché. Vit en 29			
				Hausse le ton Passa par la croisée				Réunit
		Sortent à l'oeil	Pige Succès	Cool		Mesure jaune	Vieil allemand	
		Débute par un poisson		Creusa une rainure Un désert.				
		Arène Fayotèrent		Baumes Est connu laveur				
						À poil !		
		Petite patronne Virus	Ne date pas d'hier !			Saison Plus petit que Ré		
		Bec ... ou là ! Trompe	Sous le chef.	Précède Lanka !			Joue au vélodrome	
			Tissu de boulot Personne				P.S. ...ou ailleurs	
				Vrai				© JFR 2010
		Beigne Mot repassé		Métal très dur				

## Les 6 H Roller de Chartres

# Une course sans freins

500 concurrents vont patiner pendant 6 heures « non-stop », le dimanche 17 octobre, dès 8h. Par équipes de 2 à 5 ou à titre individuel.

**A** la fois sportif et convivial cet événement rassemble chaque année un très grand nombre de participants et un public enthousiaste. Les 6 H Roller de Chartres, grâce à leur circuit exceptionnel, à la Madeleine, figurent au « top ten » des compétitions de roller de niveau national.

L'épreuve consiste à rouler pendant 6 heures durant, sans s'arrêter, seul ou par équipe de 5 coureurs maximum. Le circuit représente environ 180 km. Les rollers peuvent atteindre 54 km/heure, ce qui donne toujours lieu à une course spectaculaire.



Chartres Roller, le club organisateur de cette compétition, présidé par Sébastien Marie, offre toute l'année la possibilité à ses membres de pratiquer le roller et le hockey, en loisir ou en compétition.

Le prochain événement, le kid roller (parcours d'agilité) aura lieu le 14 novembre et s'adressera plus

particulièrement aux enfants, qu'ils soient membres ou non de l'association.

**Renseignements :**  
tél. 06 10 71 14 62.  
marie.chartresroller@gmail.com  
www.chartresroller.fr

## Au Shukokai Karaté Do de Chartres

# Apprendre à devenir zen



**L**e shukokai karaté est un art martial qui conduit à l'harmonie du corps et de l'esprit. L'un des grands maîtres de cette discipline japonaise dispense ses cours à Chartres. Tsutomu Kamohara, expert japonais à la Fédération française, également directeur technique Europe, assure deux fois par semaine les entraînements au dojo de la Madeleine. Denis Keith, le président du Shukokai Karaté Do chartreain insiste : « c'est un art martial d'un nouveau genre, qui conduit au bien-être, à la santé grâce à des pratiques respiratoires. C'est une discipline très douce qui ne requiert aucune aptitude particulière. La preuve, la moyenne d'âge des élèves augmente même si la moitié de nos membres sont des jeunes. Et nous sommes de plus en plus nombreux chaque année. Tous ceux qui essayent reviennent l'année suivante. »

Entraînements les mardis et jeudis, de 20h à 22h.

A partir de 5/6 ans.

Dojo de la Madeleine.

Renseignements : tél. 06 15 33 72 73.

skdc@orange.fr



L'équipe cadette et l'équipe de N3

## À l'Azur Basket Chartres

# Le haut du panier

Exclusivement féminin, l'ABC évolue à un très haut niveau français. Une dynamique sportive qui se transmet d'ainées en benjamines.

**L**es premiers dribbles de l'Azur Basket de Chartres ont eu lieu en championnat corpo sous les couleurs du Groupe Azur, puis pendant deux ans sous celle de MMA, sa nouvelle raison sociale.

Des bénévoles, pour la plupart des parents de joueuses, ont ensuite pris le club en mains et maintenu à bout de bras l'équipe 1<sup>re</sup> à son meilleur niveau.

Les filles de l'équipe 1 de l'ABC jouent aujourd'hui en National 1 avec trois joueuses issues du club, dont une cadette 2<sup>e</sup> année. Autant dire qu'on peut miser sur l'avenir du club !

L'équipe réserve joue en National 3 avec, dans ses rangs, d'anciennes joueuses de l'équipe 1 et de jeunes cadettes du club. Une association qui permet aux aînées de transmettre aux plus jeunes leur savoir-faire et leur expérience. «*C'est un peu comme si nous avions construit une passerelle entre jeunes et moins jeunes*» explique Jean-Marc Fourcaux, le président de l'ABC. «*Et cela marche bien. Nos cadettes évoluent en Championnat de France dans la poule de Bretagne, ainsi que l'équipe des minimes. Au total l'Azur Basket aligne 4 équipes en Championnat de France. Aussi bien qu'un club de très grande ville. Nos benjamines sont en championnat régional.*»

### Club élite formateur

Cette politique du club de formation par la transmission fonctionne. Cette année, les 5 équipes engagées (poussines, benjamines, minimes, cadettes, séniors) ont remporté chacune la coupe d'Eure-et-Loir. Et le club devrait être reconnu par la

FFB comme club élite formateur.

Le club a également mis en place une section basket au collège MATHURIN-RÉGNIER ainsi qu'au lycée MARCEAU. Quelques jeunes filles (5 au collège et 6 au lycée) peuvent suivre leur scolarité avec des horaires adaptés leur permettant de pratiquer leur sport trois fois par semaine.

Mais les 155 adhérentes du club ne visent pas toutes la compétition d'élite. Bon nombre pratiquent le basket loisirs. «*Il arrive que certaines se mettent à la compétition tardivement. Nous sommes heureux d'avoir des équipes fanions à un très haut niveau, pour la notoriété de la ville et du club. Mais nous voulons aussi faire venir au club un maximum de jeunes pour le plaisir du sport en lui-même !*».

Renseignements,  
tél. 06 13 21 70 32.  
[www.abcchartres.com](http://www.abcchartres.com)

Squash/Badminton, les 9 et 10 octobre prochain

# Les as de la raquette ouvrent le nouveau complexe

La section Squash HB propose un programme exceptionnel pour l'inauguration du nouveau complexe squash/badminton aux Petis-Clos. Avec en point d'orgue la présence du champion du Monde de squash, Thierry Lincou.

**D**eux journées *Portes Ouvertes*, les 9 et 10 octobre prochain, permettront au public de visiter ce complexe flambant neuf et d'assister à de nombreuses démonstrations.

Pendant les deux jours et sur quatre courts, en face de la tribune, des dé-

monstrations de Mini Squash (4-8 ans), de l'école de Squash, du Groupe Espoirs, de jeunes joueurs de la ligue de haut niveau, ainsi que des équipes hommes/femmes auront lieu toute la journée.

Les visiteurs pourront s'essayer au squash avec l'aide d'adhérents bénévoles, ainsi qu'au badminton (le matériel sera prêté).

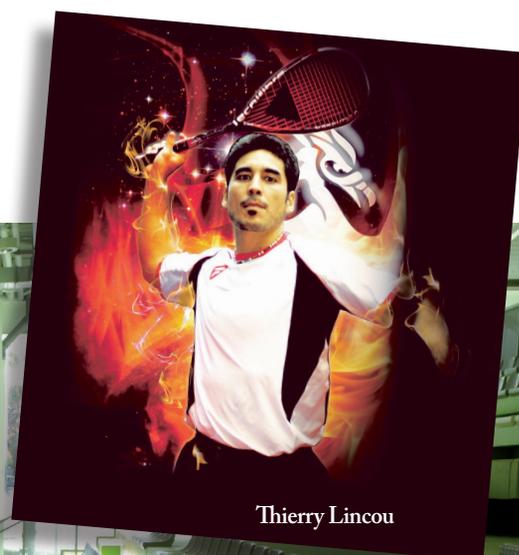
Toutes les deux heures (11h, 13h, 15h, 17h), une personne du club guidera les visiteurs pendant 10 à 15 minutes et expliquera les origines du squash et du badminton, l'histoire du squash à Chartres, ainsi que les différentes étapes de construction de ce grand projet de la Ville de Chartres.

## Thierry Lincou et Julien Balbo en vedettes

Le samedi 9 octobre à 18h30 aura lieu la cérémonie officielle en pré-

sence de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire.

Le dimanche 10 octobre sera marqué surtout par la présence de deux personnes emblématiques du monde du squash, Thierry Lincou (3 titres de champion du Monde, champion d'Europe en 2009 et 2010, nombreux titres nationaux et internationaux) et Julien Balbo (demi-finaliste au championnat de France 2009/2005/2004, vice champion du Monde par équipe 2009, vice champion d'Europe par équipe 2008/2009). Les deux joueurs partageront leur savoir-faire et leur maîtrise du sport avec les jeunes et les moins jeunes squasheurs. Ils finiront l'après-midi par un match exhibition.



À la Maison Pour Tous du Pont-Neuf

# Du yoga avec l'association Harmonie



**M**ichèle Calendron enseigne le yoga depuis 1976, selon une pédagogie allant du plus dense au plus subtil, par étapes trimestrielles. Elle choisit les parties du corps à travailler selon trois thèmes : relaxation, dynamisation, repos. Au fil de l'année ses élèves améliorent leur souplesse, perdent leur tension et gagnent une énergie naturelle. Tous trouvent à travers ses cours un mieux-être, une nouvelle qualité de vie. Certains parlent même de liberté... Michèle s'est formée auprès des plus grands maîtres du yoga et ses adeptes lui sont fidèles depuis plus de 20 ans. Au cours de l'année elle organise aussi un week-end yoga à Blois et différentes manifestations conviviales.

Cours lundi soir  
à 18h15 et à 19h30.  
1<sup>er</sup> cours d'essai gratuit.  
Renseignements  
tél. 02 37 35 33 17.  
[yoga.calendron@wanadoo.fr](mailto:yoga.calendron@wanadoo.fr)

## Vient de paraître Moissons d'hier et d'aujourd'hui

**L**es deux auteurs de ce splendide ouvrage n'en sont pas à leur coup d'essai. Patrick Cointepoix, agriculteur et photographe, signe là son sixième recueil de photos. C'est le sixième livre également pour Michel Brice qui a apporté sa contribution littéraire. Les deux hommes ont uni leur talent pour nous retracer l'histoire des moissons en Beauce. «*Il n'y avait pas encore d'ouvrages sur ce thème. Nous avons donc présenté, dans une première partie, l'histoire de la moisson à travers les âges, et dans une seconde partie nous avons laissé libre cours à notre émotion.*»

Préfacé par Philippe Lirochon, le président de la Chambre d'Agri-



culture, le livre rassemble 230 photos qui magnifient l'or et l'azur des plaines beauceronnes à l'heure de la récolte. Elles reflètent l'inquiétude des cieux lorsque l'orage menace, esquissent des portraits d'hommes que des nimbes de

poussière parent de mystère. Sur-tout, elles témoignent d'un véritable amour que les auteurs portent à notre région.

Photos : Patrick Cointepoix,  
textes : Michel Brice,  
éditeur : Plaine Vue.



La chronique des jardiniers de la Ville

# L'Hydrangea quercifolia

**C**ette plante est un hortensia arbustif d'un mètre cinquante de hauteur.

Son originalité se révèle au travers de ses feuilles qui ressemblent à une feuille de chêne d'où son nom (*Quercifolia* : feuille de chêne en latin).

Celles-ci sont relativement grandes et peuvent atteindre 30 cm de long. Au cours du mois d'octobre, le feuillage se colore en rouge feu, en passant par le pourpre ce qui donne un effet flamboyant saisissant.

Ensuite, les feuilles tombent et laissent apparaître un branchage dont l'écorce se décolle en surface.

Il est conseillé de le tailler très court au mois de mars pour favoriser sa reprise au printemps.

L'été, il offre également une belle floraison blanche en forme de grappes allongées.

Cet arbuste n'est pas très exigeant en matière d'exposition mais en revanche il n'aime pas les sols trop calcaires.



# Clément Marot,

## un grand poète de la Renaissance à Chartres

*« Les pasetemps, et consolations,  
Que je reçoÿ en la prison claire et nette de Chartres,  
Me font recors des ténébreuses chartres  
Du grand chagrin, et recueil ord, et laid,  
Que je trouvoy dedans le Chastellet. »*

*« J'eus à Paris prison fort inhumaine ;  
A Chartres fuz doucement encloué. »*

C'est dans ces vers que Clément Marot (Cahors, 1496-Turin, 1544) évoque Chartres, où il vint deux fois, en 1526 et en 1542.

Poète admis à la cour de François I<sup>er</sup>, il avait défié l'Eglise en rompant le jeûne du carême au début de mars 1526. Incarcéré dans les sinistres geôles du Châtelet à Paris, il fut transféré vers la prison de l'évêque de Chartres le 13 mars 1526, puis libéré six semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> mai. Ce transfert et cette libération rapides furent probablement dus à l'influence de Marguerite de Navarre, sœur du roi et protectrice des artistes. L'évêque Louis Guillard, cer-

tes sévère dans la répression de l'« hérésie », n'était pas moins sensible aux avantages de la faveur royale. Il se prêta donc peut-être à cette habile « évasion légale ». Le lieu de détention exact de Marot à Chartres reste inconnu : certains biographes évoquent même une « auberge » ou « maison » de l'Aigle, lieu dont on ignore la localisation.

En mai 1642, Marot revint à Chartres pour y rendre visite à son compatriote et confrère Hugues Salel (1503-1553), abbé de Saint-Chéron depuis un an. Il semblait curieux de vérifier la vertu thaumaturgique de la fontaine Saint-Chéron. Le prodige attendu, la montée miraculeuse de ses eaux presque tariées habituellement, était censé se dérouler la veille de la fête du saint, le 28 mai. Un chroniqueur chartrain du XVII<sup>e</sup> siècle (repris par Challine), relate comment les domestiques de Marot durent déloger de la fontaine où leur maître les avait envoyés se poster :

*« Du temps de Hugues Saleil, premier abbé commandataire de Saint-Cheron, estant venu à la feste de saint Cheron le 28<sup>e</sup> jour de may, accompagné de Clément Marot, la nuit de la vigile de la feste, les serviteurs dudit Marot, trop curieux, voulurent esprouver si ce que l'on disoit de ladite fontaine estoit vray, ils veillèrent toute la nuict dans la grotte où est ladixte fontaine, mais ils furent contraints d'en sortir promptement à cause des visions nocturnes et de l'accroissement de l'eau qui remplissait ladite grotte plus que jamais n'avoit fait. »*

Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL),  
Directrice des publications  
SAEL, 1, rue Jehan-Pocquet, 28000 Chartres,  
tél. 0237369193. sael28@wanadoo.fr  
www.sael28.fr

*Cliché fonds SAEL*



Tourisme

# L'année 2010 annonce la reprise...



L'Office de Tourisme de Chartres fait son bilan touristique à mi-parcours de cette année 2010. La fréquentation des touristes étrangers et français, à la fin de ce premier semestre, reste supérieure cette année, par rapport à l'année précédente. Des tendances très encourageantes pour la fin d'année et pour 2011...

**L'**année 2010 devrait permettre à notre ville de renouer avec les très bons niveaux de fréquentation touristique d'avant la crise. Une première tendance confirmée par Aurélien Charpille, Directeur de l'Office de Tourisme de Chartres : « *Selon nos statistiques, tenues à l'accueil de l'Office de Tourisme, la fréquentation touristique de Chartres se maintient très bien par rapport à l'année 2009, et pourrait même être plus importante d'ici à la fin de l'année...* ».

## Le retour des grandes clientèles européennes...

Les taux de fréquentation déclarés ce premier semestre (janvier à août 2010) sont en effet proches de ceux de l'an dernier à la même période. Pour les visiteurs étrangers, la fréquentation générale a même augmenté de 4,52 % par rapport à l'année dernière. Un retour de la clientèle américaine (+11 %) confirmé par l'effet de parité euro-dollar, plus favorable,

et une fréquentation toujours très forte des Japonais (+ 11 % par rapport à l'année dernière).

Concernant les cinq premières clientèles européennes (Angleterre, Espagne, Allemagne, Italie et Pays Bas...) leur retour s'est confirmé à Chartres depuis plusieurs mois maintenant. A noter également, un rebond particulièrement notable chez les Britanniques (+10,67 %), les Allemands (+9,7 %) et les Hollandais (+10,44 %).

## ... mais la tendance reste irrégulière en ce qui concerne les Français

Concernant la fréquentation des Français, les perspectives du mois d'août, nettement plus favorables que celles de juillet, n'effacent pas la forte irrégularité observée pour les touristes de l'hexagone (+2,08 % seulement par rapport au semestre dernier). Toutefois, nous constatons une tendance vers le séjour (2 jours/1 nuit) avec davantage de franciliens privilégiant Chartres comme lieu de destination week-end détente.

## A vos agendas !

### Expositions :

**Les animaux sauvages d'Eure-et-Loir, du 8 au 30 octobre à la Maison du Saumon.**

Venez re-découvrir et apprenez à reconnaître les différentes espèces présentes dans notre département : grands mammifères (cerf, biche, faon, chevreuils, sanglier et marcassins ; petits mammifères (renard, fouine, putois, hermine...) ; animaux non prédateurs (ragondin, rat musqué, lièvre, lapin) ; oiseaux (perdrix, caille, faisan...) ; oiseaux prédateurs (corbeau, corneille, pie) ; oiseaux d'eau (canards, grives...). L'exposition présentera, pour chaque animal mis en scène, son habitat, son alimentation, sa reproduction selon trois espaces : la forêt, la plaine et le milieu aquatique. Des visites de l'exposition et des conférences seront également proposées au public et aux scolaires.

### Conférences :

**Les écoles de Chartres, lundi 11 octobre à 15 h.**

Pour plus d'informations sur l'ensemble de ces prestations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ou à consulter notre site Internet [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com).

# Au Théâtre de Chartres



## STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE PAR PACO DÈCINA

**Samedi 16 octobre de 10h à 17h.**  
Le service des relations publiques du TDC propose cette saison encore de nombreux stages de danse accessibles à tous, quelque soit votre niveau et votre pratique. Dans le cadre de la résidence de la compagnie Paco Dècina pour la troisième saison consécutive au TDC. Il nous proposera de découvrir le processus de création de sa nouvelle pièce, *Non Finito*.  
Tarif à 10€.

## ◀ MICROSILLONS

*Compagnie Théâtre Buissonnier.*  
*Spectacle musical pour la petite enfance / Dès 6 mois.*  
**Mardi 19 octobre à 10h et à 15h30 - Salle Doussineau.**  
**Jeudi 21 octobre à 10h et à 15h30 - Foyer du Théâtre.**

Des tourne-disques comme des objets magiques, des chansons comme des trésors intimes, Microsillons est un chemin sur les traces de notre mémoire sonore et sensorielle. Un cocon visuel et musical où l'électrophone est, tour à tour, manège miniature, orchestre des petits bonheurs et madeleines aux parfums de vinyle. Un parcours à suivre comme une invitation, tant pour le tout petit que pour ses parents et les « grands » de la famille.  
De 12 € à 7 €.

## FEMMES ET CRÉATEURS

*Carte blanche au Foyer à Eve Ruggieri.*  
*Spectacle musical.*  
**Mardi 19 octobre à 20h30.**  
**Foyer du Théâtre.**  
Le TDC ouvre son foyer pour



trois cartes blanches à la plus célèbre découvreuse de talents, musicienne et mélomane, productrice, animatrice de radio et de télévision, Eve Ruggieri.

La présenter est inutile tant elle est la plus incroyable ambassadrice de la musique classique. Que ce soit par ses émissions radio-phoniques et télévisuelles comme *le Regard des femmes*, *Eve raconte*, *Musiques au cœur*, par ses nombreux ouvrages (*Mozart l'itinéraire sentimental*, *Beethoven, l'itinéraire sentimental*, etc.) ou par ses festivals d'opéras (festival de Lacoste, d'Antibes ou des Journées lyriques d'Eure-et-Loir), elle s'emploie à chaque instant à démocratiser et à diffuser les œuvres et les artistes de musique classique.

De 12 € à 7 €.

## CHATROOM

*Théâtre de Poche de Bruxelles.*  
*Théâtre / Dès 12 ans.*  
**Mercredi 20 octobre à 20h30.**



Dans un cyberspace, des adolescents se retrouvent sur un site de «chat» pour discuter de «sujets coriaces». Deux d'entre eux se liguent pour pousser celui qui, de prime abord, semble plus faible, à commettre un acte irréparable. Entre rire et larmes, très vite, ils le conduisent vers une impasse... Cette comédie aux dialogues courts et rythmés nous plonge dans une spirale de manipulation alimentée par l'ennui et la frustration. Bien au-delà de toutes spéculations sur les bienfaits ou les méfaits des sites de «chat», «Chatroom» est l'histoire puissante d'un acte ultime de rébellion adolescente.  
De 22 € à 7 €



## ▲ ANIMALE

*Compagnie Pernette*  
*Danse. Dès 3 ans.*  
**Samedi 23 octobre à 14h30.**  
**Foyer du Théâtre.**

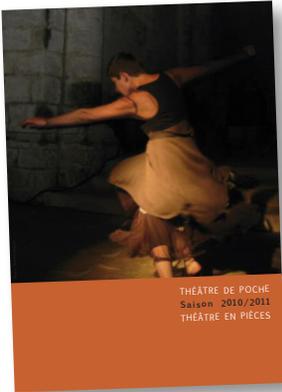
Elle est étonnante et inquiétante, cette créature aux longs ongles, mi-magicienne, mi-vampire, qui danse entourée de cinquante souris. Dans son espace préservé, elle invite à la discrétion tant son geste est élégant, noble, sa recherche esthétique constante et ce malgré l'instabilité qu'engendrent ses partenaires rongeurs. Au-delà de la performance, la chorégraphe nous démontre avec humanité combien il est difficile pour un individu d'être exclu d'une société, de vivre dans une extrême solitude ou dans un isolement forcé.

Nathalie Pernette ancre le mouvement dans la spontanéité, la libération d'émotions, dans la sensation intérieure. Elle se nourrit dans *Animale* de la gestuelle des souris et de leur présence sur scène pour définir une composition originale, très visuelle et sensible pour les enfants...

Gratuit.

Renseignements et réservations :  
Théâtre de Chartres,  
boulevard Chasles,  
28000 CHARTRES  
tél. 02 37 23 42 79  
billetterie@theatredechartres.fr  
www.theatredechartres.fr

# Le Théâtre en Pièces



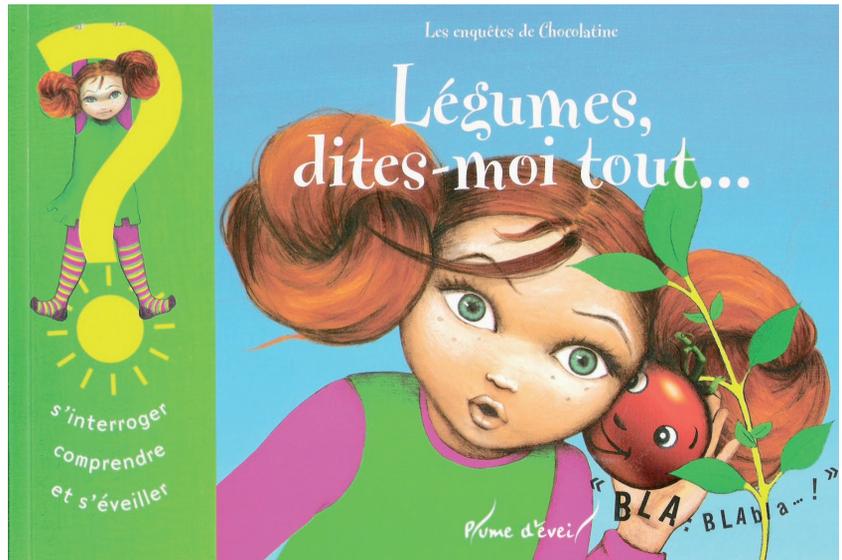
THÉÂTRE DE POCHE  
SÉRIE 2010/2011  
THÉÂTRE EN PIÈCES

## Soirée d'ouverture

Présentation de la saison suivie de la projection du film de Gabriel et Marie-Jo Sebban, expliquant la démarche pédagogique du Théâtre en Pièces à partir du montage du spectacle *Colporteur Cohorte Cloporteur Clapote, divagation autour de Charles Baudelaire*. Vernissage de l'exposition de Ghislaine Ferreira.

Vendredi 15 octobre à 19h30.  
Entrées libres.

Pour tout renseignement  
Théâtre en Pièces,  
Abbeyes St Brice,  
2 Rue Georges Brassens,  
28000 CHARTRES.  
Tél. 02 37 33 02 10.  
Fax. 02 37 33 02 12.  
theatre-en-pieces@wanadoo.fr



### LECTURE...

## Légumes, dites-moi tout...

*Papotage au potager de Céline Dubus*  
À partir de 5 ans

« Chocolatine n'aime pas les légumes ; mais alors vraiment pas ! Mais Chocolatine est curieuse ; mais vraiment très curieuse. Quand elle se pose une question, il lui faut une réponse. Alors Chocolatine enquête, questionne, écoute ; surtout écoute. Car Chocolatine a un don ; un don très précieux ; sans doute même le plus précieux du monde. Chocolatine sait comment écouter. Elle ferme les oreilles, ouvre grand son cœur, et peut alors partager les fous rires d'une gouttelette d'eau, ou les larmes d'un petit pois... »  
Pour les tout-petits, l'auteur lira son texte et répondra à leurs questions...

Vendredi 22 octobre à 19h30.

### EXPOSITION

L'association Am'Arts vous invite à voir...

## Les bleus à l'âme : Ghislaine Ferreira

Artiste peintre, elle s'exprime sans repentir avec passion. Se nourrissant du hasard ou de ses erreurs, elle avance avec ses doutes et ses certitudes. Peintre expressionniste, elle veut être ce qu'elle est dans son être, sur la toile, avec violence, force, sans compromis. Belle rencontre cet amour de la vie et de la peinture qui fusionne !

Du 15 octobre au 3 décembre.  
Rencontre avec l'artiste le vendredi 15 octobre à 19h30  
et le dimanche 14 novembre de 14h30 à 17h.  
www.am-arts.com



# Au Théâtre Portail Sud



## L'ÉTRANGE AVENTURE DE MADAME MUIR

Du 7 au 17 octobre.

Reprise du festival d'été.

Avec Franck Bouhana, Anne Guèble,  
Xavier Vibert.

Mise en scène Alexandra Royan.

Jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 octobre à 21 h,  
dimanche 10 octobre à 16 h, jeudi 14, vendredi  
15, samedi 16 à 21 h,  
dimanche 17 octobre à 16 h.

Un an après la mort prématurée de son époux, une jeune veuve, Lucy Muir, se retire dans un charmant cottage du bord de mer. Elle découvre que la maison est hantée par le fantôme de son ancien propriétaire, le capitaine Daniel Gregg. Loin d'être terrorisée, la jeune femme commence à entretenir une étrange relation avec le fantôme...



## ALBERT MESLAY : L'ALBERMONDIALISTE

Du 21 au 30 octobre.

Jeudi 21, vendredi 22,  
samedi 23 octobre à 21 h,  
dimanche 24 octobre à 16 h, jeudi 28,  
vendredi 29, samedi 30 octobre à 21 h.

Albert Meslay est un comique français. Il a joué au *Point Virgule*. Il a été chroniqueur dans l'émission *le fou du roi* de Stéphane Bern sur France Inter.

Renseignements et réservations :

15€ plein tarif/11€ abonnés.

Théâtre Portail Sud, 8 cloître Notre Dame,  
28000 Chartres.

Tél. 02.37.36.33.06 - [www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

## Les ateliers théâtre

saison 2010-2011

Une nouvelle saison a démarré. Les ateliers théâtre ont repris. Cette année, deux cours sont proposés pour les adultes le lundi.

### Adultes

Le lundi de 18h à 20h,

avec David Carruezco

Le lundi de 20h 15 à 22h 15,

avec Michel Crance.

270€ + 15€ (adhésion à l'association).

### Adolescents

Le mercredi de 15h à 16h 30,

avec David Carruezco.

220€ + 15€ (adhésion à l'association).

### Enfants (dès 7 ans)

Le mercredi de 17h à 18h 30,

avec David Carruezco.

220€ + 15€ (adhésion à l'association).

## À la collégiale Saint-André Le salon Formes et Couleurs

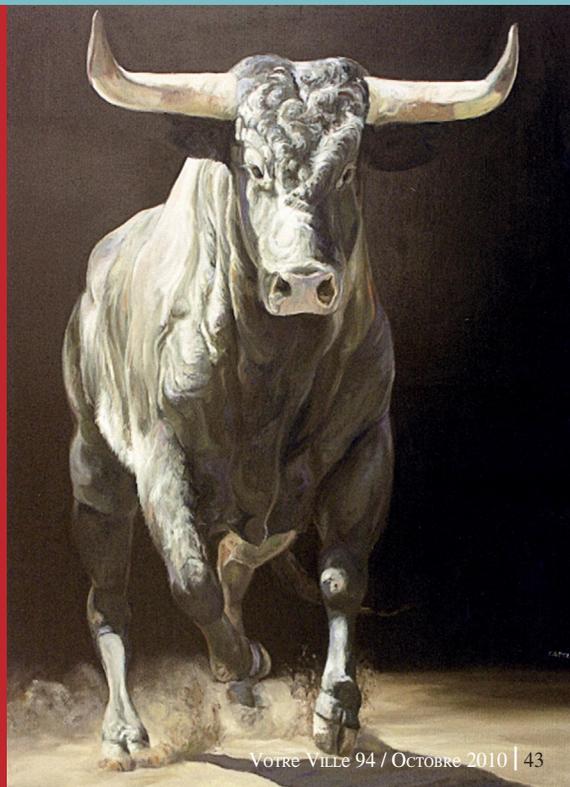
Une quarantaine d'artistes peintres et sculpteurs du département et des départements limitrophes exposeront à la Collégiale, du 30 octobre au 11 novembre.

Cette 33<sup>e</sup> édition permettra de découvrir les peintures animalières de l'Orléanais Gilles Capton, les portraits colorés de Anne Rafael ou encore les sculptures en ciment lavé de Claire Bonis.

Aquarelle, abstrait, figuratif, toutes les techniques et tous les styles seront représentés. Deux prix seront attribués : celui de la Ville de Chartres et celui du Salon Formes et Couleurs.

Ouvert tous les jours, de 14h à 19h.

Entrée libre.



« Premier Combat » au Théâtre du Seuil

# Le nouveau défi de Ludovic Houvet

Après Emmanuel Ray et son Théâtre en Pièces, *Votre Ville* poursuit sa revue des compagnies chartraines. Aujourd'hui, Ludovic Houvet, du Théâtre du Seuil, installé dans la Chapelle Saint-Julien, présente sa prochaine création.

**Votre Ville: Ludovic Houvet, quel est votre prochain spectacle ?**

**Ludovic Houvet :** *Ce sera au mois d'octobre une adaptation théâtrale du livre de Jean Moulin, « Premier Combat », qui se déroule à Chartres en 1940, et qui touche donc particulièrement les Chartrains. Ce spectacle prendra la forme d'une lecture musicalisée : je serai accompagné par Michel Thouseau, qui est le contrebassiste de Carolyn Carlson, la danseuse et chorégraphe mondialement connue. Sa musique et ma voix s'accompagneront réciproquement ; parfois il jouera seul, ou je parlerai seul. Mais c'est le duo qui sera la règle et les solos l'exception.*

*La parole, la musique et l'éclairage se répondent et se complètent, pour que le spectateur comprenne la violence de la situation et en même temps se la représente. Le défi est là, et j'ai essayé d'écrire ce spectacle même pour des gens qui n'auraient pas lu le livre, et peut-être d'abord pour eux.*

**VV : Votre compagnie aura vingt ans en 2011. Jeunesse ou maturité ?**

**LH :** *Jeunesse, je l'espère ! Chaque création est une naissance. En revanche, c'est depuis 2002 que nous recevons du public à la Chapelle Saint-Julien. Et huit ans, c'est un peu la maturité ou au moins l'âge de raison (sourire)... Nous avons la joie de faire salle comble régulièrement, et nous avons augmenté le*



*nombre de nos spectacles à défaut de pouvoir élargir la capacité de la chapelle, 49 places, pas une de plus. Nous accueillons environ 1500 spectateurs chaque année pour 30 représentations en moyenne. Cela fait huit ans que cela dure, faites le calcul ! Ce nombre ne tient pas compte des spectateurs que nous rencontrons lorsque nous jouons hors de Chartres, sans oublier Doussineau où nous produisons trois fois par an, à l'instigation de la Ville.*

**VV : Comment définiriez-vous « votre théâtre » ?**

**LH :** *Je lis, j'écoute, je regarde, et soudain j'éprouve l'urgence de dire un besoin que je ressens. Cela me conduit parfois à prendre des risques, comme pour « Premier Combat » qui n'est pas au départ un texte théâtral. En tout cas, il n'est pas écrit pour le théâtre, ce qui explique les coupes. Mais je l'avais à mon chevet, et il fallait que j'en fasse, que j'en propose quelque chose. Que faire de cette émotion intense, sinon la partager ! C'est à chaque fois mon problème et mon défi. Après, je chemine sur le fil du rasoir qui conduit de l'émotion à la représentation.*

**VV: Comment suggérer l'intensité dramatique de ces moments historiques sans recours à l'image ?**

**LH :** *On se représente mal l'atmosphère de juin 1940. Ce cataclysme. J'ai peut-être « une chance » de plus que d'autres puisqu'Étienne Houvet était mon grand-oncle, que c'est lui qui a organisé le démontage, le transport et la mise à l'abri des vitraux de la Cathédrale de Chartres. Il a sauvé une partie de l'âme de Chartres, quand Jean Moulin en sauvait l'honneur.*

*Tout cela pour dire qu'une grande première, ce n'est pas réservé au théâtre, ni à l'acteur, ni au metteur en scène. Chaque homme a dans sa vie une ou plusieurs chances de vivre une grande première, historique ou personnelle. C'est pour cela aussi que j'ai choisi de lire ce texte sans m'aider d'images de l'époque. A chaque spectateur de l'entendre en résonance avec son propre premier combat, quel qu'il soit.*

**Premier Combat**  
du 19 au 23 octobre à 20 h 30  
à la Chapelle Saint-Julien.

# Au Théâtre du Seuil

Du 19 au 23 octobre 20h30,  
tous les jours

## PREMIER COMBAT

*D'après Jean MOULIN*

*Lecture Musicalisée*

*Avec Ludovic Houvet et Michel Thouseau, contrebasse.*

Le livre de Jean Moulin : un récit sobre et sombre qui fait découvrir l'état de décomposition de la société française de l'époque. Il décrit aussi la violence des premiers coups

de la barbarie nazie dans notre pays. Juin 1940. Chartres, submergée par la foule des réfugiés du Nord, s'est simultanément vidée de ses propres habitants. Quelques unités combattantes en retraite la traversent encore, bientôt suivies par les premiers détachements de la Wehrmacht. Resté à peu près seul à son poste, le jeune préfet est convoqué par le vainqueur, qui veut le contraindre à signer un document mensonger portant atteinte à l'honneur de l'armée française.

Le dramatique récit de Jean Moulin, dont le dépouillement fait la force, ouvre, le 17 juin 1940, le grand livre de la Résistance. Loin d'en ternir l'éclat, le temps écoulé lui confère aujourd'hui un relief et une signification que son auteur n'imaginait probablement pas.

## JEAN MOULIN

# PREMIER COMBAT



12 et 13 novembre 20h30

## BRUNO CHERRIER

*Chanson Humoristique*

Après avoir longuement étudié Platon, abordé les philosophes classiques (Descartes, Spinoza) et s'être délecté des grands penseurs Allemands (Kant, Herbraü, Lowenbraü), Bruno Cherrier fit la découverte des fondamentalistes modernes (Guy Roux, Raymond Domenech, Nicolas Anelka) et écrit un spectacle de chansons dont on a pu dire qu'il apportait un certain éclairage sur ce qu'il convient d'appeler un monde mondial. Pour ce spectacle guitare voix d'une vingtaine de chansons il n'est pas franchement nécessaire de se munir d'un dictionnaire latin-moldave et la tenue vestimentaire est libre quoique le sombrero soit déconseillé en cas de grosse affluence.

Les paroles des chansons font l'objet d'une attention toute particulière afin qu'elles restent intelligibles d'où la suppression de l'ensemble de tam tam mongols qui à l'origine était pressenti pour soutenir le texte.

Renseignements et réservations :  
Théâtre du Seuil - Tél. 02 37 36 89 30  
theatre.du.seuil@wanadoo.fr  
www.theatreduseuil.com

# À Doussineau

## Soirée d'ouverture avec la Zinzin Family ♦

C'est la saison d'ouverture des saisons culturelles dans toutes les salles et à Doussineau, le choix est résolument festif. Que du beau monde pour cette année ! Il vous faut absolument réserver votre date pour le découvrir et terminer la soirée en dansant au son de la Zinzin Family.

Ce groupe chartrain déchaîne les scènes du département depuis 2006. Sa musique est un vrai melting-pot musical. Il joue sur des bases de reggae et de ska mais il s'inspire aussi du latino, du jazz et du funk. Liber T, la science ou bien encore Yo sont les titres phares. Remarquée dans le grand Webzine ([www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)), *La Zinzin Family* c'est un véritable supplément d'été servi bien frappé !

[www.myspace.com/lazinzinfamily](http://www.myspace.com/lazinzinfamily)

Concert

Samedi 9 octobre, à 19h.

Entrée libre sur réservation.

## Promenade dans le théâtre de Noëlle Renaude ❖

Stage de sensibilisation aux écritures, dirigé par Thomas Gaubiac.

Dans un souci de sensibilisation, il s'agira ici pour le public, curieux, d'être acteur pour découvrir la langue de Noëlle Renaude et le travail de Thomas Gaubiac (metteur en scène).

Exploration ludique d'un univers d'apparence légère.

Partir du texte, goûter avec le corps cette matière à jeu que sont les mots (les mots de Renaude). Tenter l'expérience d'être traversé par une langue, celle-là même qui met en jeu, en action. Dire puis jouer. Dire pour jouer.

Samedi 16 octobre de 13h30 à 18h30 et dimanche 17 octobre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

À partir de 15 ans.

15 participants maximum.

## Pachamama ☀

Contes et musiques pour la Terre Mère

Dans le cadre du *Festival du Légendaire et Fête de la Science*.

Pachamama est la Terre-Mère chez les indiens d'Amérique du Sud. Même si elle a été détrônée par la Vierge Marie, son culte continue à être pratiqué par de nombreuses tribus. Considérée comme un être vivant, elle est sacrée car elle donne naissance et nourrit tout ce qui vit. Il faut donc la respecter et la remercier avec des offrandes, des chants, de la musique. Un trio de conteurs-musiciens et chanteurs tisseront légendes, chants et gestuels précolombiens au son des maracas, charengos et flûtes pour célébrer la beauté, la diversité et la fragilité de la Nature. Un trio composé d'une Indienne de Colombie, conteuse attitrée du Musée du Quai Branly, d'un Indien quechua de l'Équateur et d'un ami des Kogi qui séjourna parmi eux. Avec Catalina Pineda, Ivan Cha-

## Tremplin des musiques actuelles

Concert le 11 décembre.

Trois groupes retenus seront en compétition devant un jury composé cette année de lycéens.

Inscrivez-vous dès maintenant à : [reservation.doussineau@ville-chartres.fr](mailto:reservation.doussineau@ville-chartres.fr)

natasig et Patrick Fischmann,  
Samedi 23 octobre, à 20h30.

Tarifs : 7€ et 5€ tarif réduit

À partir de 7 ans.

Exposition-vente d'objets artisanaux d'Amérique latine.

Renseignements, réservations :  
Direction des Affaires culturelles, tél. 02 37 23 41 42.



Nouveau !

Une adresse email pour les réservations :  
[reservation.doussineau@ville-chartres.fr](mailto:reservation.doussineau@ville-chartres.fr)

## Concert d'ouverture de saison

*En partenariat avec l'APEC  
(Association des parents d'élèves  
du Conservatoire).*

Mardi 12 octobre à 20h30.  
Salon Marceau, l'Hôtel de Ville.

Jacques Bonvallet, Priscille Lachat, violons - Sophie Cerf, alto - Cécile Buffet, violoncelle - Catherine Coquet, hautbois - Jean-Christophe Maltot, flûte - Michel Bienaimé, clarinette.

Au programme : Quatuor en ré majeur pour flûte et trio à cordes de Mozart, Quatuors pour hautbois et trio à cordes K370 de Mozart ; Fantaisie pour hautbois et trio à cordes de Britten, Quintette pour clarinette

et quatuor  
à cordes de  
Weber.

Ce concert est offert par les professeurs du Conservatoire et servira de lancement à la nouvelle saison des « Vendredis ». La soirée aura également pour but de récolter des fonds, afin d'amorcer le financement d'un stage de Pâques pour l'Orchestre Symphonique des élèves du Conservatoire. Le programme, composé d'œuvres virtuoses et grand public, mêle à la fois les vents et les cordes. Il est idéalement conçu pour vous faire découvrir les richesses de ces instruments à l'orée de cette nouvelle année scolaire...



Tarifs : 5 € et 10 €  
Réservation  
tél. 02 37 84 04 75.

## Peindre les nuances de l'âme ou l'art de déclamer

Vendredi 5 novembre à 20h30.  
Salon Montescot de l'Hôtel de Ville

Irène Assayag, clavecin – Frédérique Degrange flûte à bec – Eric Auvray, Comédien.

Au programme : textes et musiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les professeurs du Département de Musique Ancienne du Conservatoire de Chartres nous proposent, accompagnés du comédien Eric Auvray, une soirée poétique et intimiste avec ce spectacle musical associant les souvenirs de Mademoiselle Clairon, l'une des plus grandes actrices du XVIII<sup>e</sup> siècle et héroïne de la Comédie Française, à des œuvres musicales de compositeurs français baroques, comme François Couperin, Anne Danican Philidor, Jacques Hotteterre, Gaspard Le Roux...

Tarifs : 5€ & 7€  
Réservation tél. 02 37 84 04 75.

Conservatoire de Musique et de Danse,  
21, rue Saint-Michel, 28000 Chartres.

Du 23 octobre au 21 novembre

# 8<sup>e</sup> Rencontres internationales de Mosaïques



L'association Les 3R organise les 8<sup>e</sup> Rencontres internationales de Mosaïques, du 23 octobre au 21 novembre prochain, dans la chapelle du lycée Fulbert.

*Canadienne Sophie Drouin, pour ne parler que de quelques uns. Quantité d'artistes français, tous candidats au Prix Picassiette les accompagneront*», dévoile Patrick Macquaire, directeur des 3R.

Les organisateurs investiront également la Chapelle Saint-Eman pour présenter l'Italien Enzo Tinarelli (photo ci-contre), mosaïste de Carrare. Accueilli à Saint-Eman en avant première des Rencontres, dès le 9 octobre et jusqu'au début 2011, il succédera dans ce lieu au Bulgare Ilia Iliev.

L'atelier des 3R ouvrira ses portes chaque matin et durant quelques week-ends pour présenter les techniques les plus courantes de l'art de la mosaïque : techniques de la pince, du tranchet et de la marteline, avec le concours de Iule Amado.

## Conférences

Le samedi 23 octobre, jour de l'inauguration, sera consacré aux premières conférences : Maria Grazia Marini, directrice de l'action culturelle, présentera le

festival de mosaïque de Ravenne qui a connu en 2009 sa première édition. Chantal Demonchaux, présidente de *M' comme mosaïque*, évoquera l'engagement de Paray-le-Monial pour la promotion de la mosaïque.

Le samedi 20 novembre, jour de la remise du Prix Picassiette, verra les conférences de Marielle Magliozzi, historienne d'Art, auteur d'Art Brut Architectures Marginales, et de Béatrice Proppetto Marzi qui nous parlera des subtilités de la traduction.

Autant de thèmes qui illustrent cette année le triangle formé pour la mosaïque par les représentants de Chartres, Ravenne et Paray-Le-Monial. «*Les visiteurs pourront se rendre sur le chemin Picassiette à la découverte des mosaïques réalisées par l'atelier des 3R : une promenade à s'offrir sur les Hauts de Chartres en sortant de la Maison Picassiette*».

**Renseignements :**  
Tél. : 02 37 88 05 34.  
[Chartres3r@wanadoo.fr](mailto:Chartres3r@wanadoo.fr)

Cette année, l'association les 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter) accueille 230 mosaïstes dans la chapelle du lycée Fulbert, parmi lesquels une délégation de Japonais entraînés par Toyoharu Kii, des Anglais accompagnés par Hélaine M Goodwin, des Siciliens conduits par Pantaléo Giannaccari, des Italiens avec Paolo Raccagni, Marco De Luca et tant d'autres.

«*Nous recevrons l'égyptienne Mona Magdi Kenawy, mais aussi les américaines Sager-Lynch, Chinn Lynne, l'Allemande Britta Kuth, l'Écossais Mac Iness, la Néerlandaise Gerda Jacobs, la Russe Koteneva Natalia, le Belge Leroy Andreoli, l'Estonienne Appert-Ligonnet, la*



*Les visiteurs pourront se rendre sur le chemin Picassiette*

## A l'École internationale du Vitrail et du Patrimoine

# Des cours d'histoire de l'art

Le cycle d'enseignement de l'histoire des arts du Centre International du Vitrail vise à favoriser l'accès à la connaissance des mouvements artistiques et des différentes formes d'expression des origines à nos jours.



De gauche à droite : Thierry des Abbayes, trésorier du CIV, Servane de Layre-Matheus, présidente du CIV, Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la culture, et Jean-François Lagier, directeur du CIV.

**I**l permet de s'initier à l'histoire de l'art, de connaître pour chaque époque les formes artistiques et la signification des oeuvres d'art, la culture et la société dont elles sont l'expression. Les enseignements sont assurés par des spécialistes, universitaires diplômés, reconnus pour leur enseignement, la qualité de leurs travaux et publications. Les cours se déroulent dès le mois d'octobre à l'École internationale du Vitrail et du Patrimoine, entrée sur le parvis de la cathédrale.

### Le programme

**Les vitraux de Chartres**, le mardi de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h par Michel Bouttier, 12 cours : 48 euros

**La cathédrale de Chartres**, le jeudi de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h par Michel Bouttier, 12 cours : 48 euros.

**Autour de la notion d'art sacré aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles** le vendredi de 14h à 15h30 par Marie-Hélène Calvignac, 12 cours : 48 euros.

**L'art dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cycle I** le jeudi de 10h30 à 12h par Mme Calvignac, 12 cours : 48 euros et **L'art dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cycle II** le vendredi de 10h30 à 12h, 12 cours : 48 euros.

**Les capitales européennes : culture et histoire**, le mercredi de 18h30 à 20h par Diane Elisabeth Avot, cycle I 9 cours : 36 euros, cycle II 9 cours : 36 euros.

**Histoire des Textiles en Europe au Moyen Âge**, le vendredi de 14h à 15h30 par Hugues Pasquier, 9 cours : 36 euros.

**La Renaissance italienne : le temps des génies**, le jeudi de 14h à 15h30 par Marie-Hélène Calvignac, 12 cours : 48 euros.

**L'architecture chrétienne du IV<sup>e</sup>**

**au XII<sup>e</sup> siècle**, le lundi de 14h30 à 16h, par Arnaud Timbert, 9 cours : 36 euros.

**La vie religieuse à Chartres au Moyen Âge**, le lundi de 14h30 à 16h, par Nicole Balzamo, 9 cours : 36 euros.

**Initiation au langage symbolique médiéval**, le lundi de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h par Félicité Schuler-Lagier, 9 cours : 36 euros.

**L'image et la lettre**, le mercredi de 18h30 à 20h par Georges Bonnebas, 9 cours : 36 euros.

**Musiques de la cathédrale**, le mardi de 14h30 à 16h par Marie-Reine Renon, 9 cours : 36 euros.

**Adhésion au Centre International du vitrail : 35 euros.**

**Renseignements complémentaires au 02 37 21 65 72**  
[contact@centre-vitrail.org](mailto:contact@centre-vitrail.org)  
[www.centre-vitrail.org](http://www.centre-vitrail.org)

La Fête de la Science, les 23 et 24 octobre

# La Biodiversité et la Bioéthique au menu

Deux jours pour découvrir en solo ou en famille le monde fascinant des sciences à travers des expositions, des ateliers, des animations sur les thèmes de la biodiversité et de la bioéthique.

## Un village des sciences

À l'IUT de Chartres, 1 place Roger Joly.

Samedi 23 et dimanche 24 octobre, de 10h à 18h.

Très nombreuses expositions sur la biodiversité, la préservation et la valorisation des ressources naturelles, etc.

## Un café des sciences

Qui a tué le grand méchant loup ?

Disparition d'espèces animales du Néolithique à nos jours : le cas du loup et de l'aurochs.

Débat avec Cécile Callou (archéozoologue, MNHN) et Julie Rivière (archéozoologue, ville de Chartres).

Le dimanche 24 octobre à 16h30.

Renseignements service archéologique de la Ville de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 23.

Et aussi

## À la Médiathèque l'Apostrophe

Expositions du 8 au 28 octobre, de 10h à 18h.

Conférences le samedi 23 octobre 2010, de 15h30 à 17h30.

## À la collégiale Saint-André

Expositions (*Fruits d'Automne*), avec la participation de l'Antenne scientifique Universitaire de Chartres, du mardi 19 au dimanche 24 octobre.



Photo © auestigall

Animation (*À vos porte-plume !*) par le Musée de l'école d'Eure-et-Loir.

Samedi 23 et dimanche 24 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tout public.

## Au Théâtre de Chartres

*Animale* de Nathalie Pernette, (spectacle jeune public à partir de 3 ans)

Samedi 23 octobre à 14h30.

Entrée gratuite.

Réservation au 02 37 23 42 79 dans la limite des places disponibles.

## À Doussineau

Spectacle de contes et musiques pour la terre mère d'Amérique latine : *Pachamam*

Dans le cadre du *Festival du Légendaire*.

Samedi 23 octobre à 20h30.

Plein tarif : 7 €. Tarif réduit : 5 €, durée du spectacle 1h30.

Réservation : 02 37 23 41 42

et par courriel :

reservation.doussineau@ville-chartres.fr

## Au collège Sainte-Marie de Chartres

Science au collège, exposition de projets du collège Sainte-Marie et des collèges du département et du Compa et de la Maison de la Beauce.

Jeudi 21 octobre toute la journée.

## Au Compa

Exposition *Manger des yeux*, installation de Jean-Luc Parant, du 9 octobre 2010 au 15 août 2011.

Ateliers découverte, démonstrations, dégustations.

Conférence *Les plantes potagères et condimentaires courantes, rares, anciennes et méconnues*, par Victor Renaud.

Dimanche 24 octobre, 15h.

## Aux Enfants du Paradis

Film : *Les temps des grâces* de Dominique Marchais.

Jeudi 21 octobre à 20h15.

Plein tarif : 8,70 €.

Tarif réduit : 7,10 €.

# Les animations de la médiathèque : regards sur la biodiversité



En octobre et dans le cadre de la *Fête de la science*, la médiathèque continue à explorer la thématique de la biodiversité au travers de trois conférences, d'une rencontre-débat et de la projection d'un film en présence de son réalisateur. D'autres propositions en direction de la jeunesse sont signalées sur le site [www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr) ou dans le bulletin Alinéas.

## CONFÉRENCE

### UN CONSERVATOIRE POUR LA BIODIVERSITÉ

Par Benoît Allard, chargé de mission territorial en Eure-et-Loir pour le *Conservatoire du patrimoine naturel de la Région Centre*.

Présentation des missions du Conservatoire et de leur déclinaison concrète sur trois des onze sites naturels préservés en Eure-et-Loir : la vallée des cailles à Boncourt, l'étang de la Benette à Senonches, les marais à Donnemain-Saint-Mamès.

> Samedi 2 octobre.  
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## RENCONTRE

### LA GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS URBAINS

Avec Daniel Stives, responsable du service espaces verts de la ville de Chartres.

Comment utiliser des méthodes alternatives aux pesticides en favorisant la biodiversité.

> Samedi 16 octobre.  
> 11h, l'Apostrophe, accueil.

## FILM

### AÏGOUAL, LA FORET RETROUVÉE

De Marc Khanne. 77 mn

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le surpâturage et l'industrie avaient réduit à une peau de chagrin les forêts du mont Aigoual dans les Cévennes, et les inondations ravageaient les vallées. Deux hommes : le forestier Georges Fabre suivi du botaniste Charles Flahault ont alors consacré leur vie à la reforestation de la région. En présence du réalisateur.

> Samedi 16 octobre.  
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## CONFÉRENCE

### Dans le cadre de la *Fête de la science*. BIODIVERSITÉ, JE T'AIME MOI NON PLUS !

Par Christian Lévêque, directeur de recherche émérite à l'Institut de Recherche et de développement.

La biodiversité est le plus souvent représentée comme la victime innocente de l'espèce humaine qui pille et ravage les ressources naturelles. Mais la réalité est plus complexe que ce discours quelque peu réducteur et suscite de multiples questions.

À partir du constat de situations réellement inquiétantes, Christian Lévêque explore des pistes pour un avenir dans lequel l'homme a toute sa place dans la nature.

> Samedi 23 octobre.  
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## CONFÉRENCE

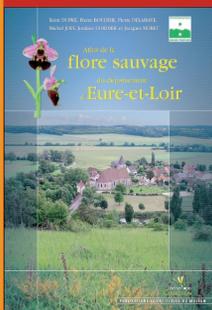
### MILLE FLEURS SAUVAGES D'EURE-ET-LOIR

Par Pierre Boudier, conservateur du Muséum de Chartres et co-auteur de l'Atlas de la flore sauvage

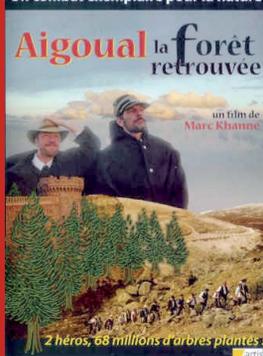
du département de l'Eure-et-Loir. Avec la participation de Rémi Dupré.

Exploration du patrimoine floristique présent dans les paysages d'Eure-et-Loir (Beauce, Perche...). Evolution et protection des espèces végétales..

> Samedi 9 octobre.  
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium.



Un combat exemplaire pour la nature



Médiathèque L'Apostrophe  
1, bd Maurice-Viollette  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 23 42 00  
[apostrophe@ville-chartres.fr](mailto:apostrophe@ville-chartres.fr)  
[www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)

  
l'apostrophe  
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

Les 15, 16 et 17 octobre, à l'atelier de Gabriel Loire

## Dernières portes ouvertes de l'orangerie

**L**es dernières portes ouvertes de l'orangerie, ancien atelier du peintre Gabriel Loire (1904-1996), auront lieu le vendredi 15 octobre de 14h à 19h, les samedi et dimanche 16 et 17 octobre de 10h à 18h. Au programme : exposition, vente des

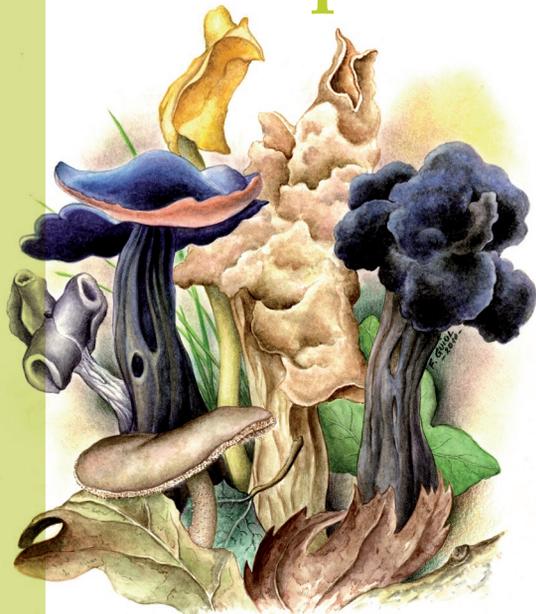
œuvres de l'artiste : croquis, toiles, livres...

Depuis mai 2010, un salon du Musée des Beaux-Arts de Chartres est consacré à l'œuvre de Gabriel Loire. La famille a fait une donation à la Ville de Chartres qui permet au Musée d'exposer

chaque année un thème particulier de son œuvre. Le thème retenu cette année : « Chartres et la Beauce ».

L'orangerie,  
atelier de Gabriel Loire,  
16 rue d'Ouarville à Lèves.

## Fruits d'automne, 23<sup>es</sup> Journées mycologiques de Chartres Des pommes, des poires et des...



À la Collégiale Saint-André dans le cadre de la Fête de la Science et de l'année internationale de la Biodiversité.

Le Muséum de Chartres, la Société des Amis du Muséum de Chartres, la Société Mycologique de la Loupe, la Société Horticulture d'Eure-et-Loir et la Société d'Horticulture de l'Orne s'associent pour vous faire découvrir l'univers des champignons et la diversité des fruits de nos vergers avec

plus de 200 variétés de pommes et poires. Une exposition dryologique présentera les chênes du monde entier. Grâce au Musée de l'école de Chartres et du département d'Eure-et-Loir vous pourrez tester en direct l'encre insolite et infalsifiable des coprins.

Mercredi 20 octobre de 14h à 18h. Jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre pour les individuels. Pour les écoles et les groupes sur rendez-vous au 02 37 88 43 86.

Vous pouvez apporter vos récoltes de champignons ou les fruits de votre jardin pour les faire déterminer sur place et contribuer ainsi à parfaire l'exposition.

### Excursions mycologiques

Deux sorties accompagnées par les animateurs de la Société mycologique de la Loupe en forêts domaniales de Senonches et de Montécôt sont proposées au public.

Horaires et lieux de rendez-vous se renseigner chez votre pharmacien ou au Muséum.  
tél. : 02 37 88 43 86 ou sur [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

### Les rendez-vous du Muséum

En partenariat avec l'association *Jalmar d'Eure-et-Loir (jusqu'à la mort, accompagner la vie)*

### Vous avez dit « rite » ? Mais ça sert à quoi, les rites ?

Conférence.

Mardi 9 novembre à 20 h 30.

Par le Dr Dominique Desmichelle, Médecin Généraliste et Psychanalyste, Hôpital Pasteur (Chartres)

Si l'on en croit les dictionnaires, les rites sont avant tout une forme de comportement singulier. On en retrouve partout : du quotidien aux grandes cérémonies religieuses ou laïques. On parle aussi de rites pour désigner des manières d'agir propres à quelqu'un. Ils transmettent toujours un message en rapport avec la mémoire, les moments de passage dans la vie et les liens entre les hommes.

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres - Stationnement au parking « visiteurs ». Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements : Muséum : 02 37 28 36 09 & Centres.Sciences : 02 38 77 11 06.

Musée des Beaux-Arts

# Un don de la Famille Loire à la Ville de Chartres

La famille Loire offre à la Ville plusieurs œuvres de Gabriel Loire qui seront exposées au Musée des Beaux-Arts, dans un salon portant son nom.

**G**abriel Loire est né à Pouancé (Maine-et-Loire) le 21 avril 1904. Après des études à Angers, il s'installe à Chartres en 1926 et travaille dans les Ateliers Lorin. Il fonde ses propres ateliers de maître-verrier en 1946. Il réalise des vitraux selon la technique traditionnelle au plomb mais aussi selon la technique de la dalle de verre. De nombreux édifices français et étrangers conservent une ou plusieurs de ses œuvres. Il décède à Chartres le 25 décembre 1996.

La famille Loire a choisi de donner à la Ville de Chartres une sélection représentative de l'œuvre de Gabriel Loire. Le Conseil Municipal du 17 décembre 2009 a accepté le don et une convention fut établie entre la Ville de Chartres et la famille Loire. « *Ce don sera proposé à l'avis de la Commission régionale d'Acquisition des Musées de France et, si cet avis est favorable, il intégrera la collection Musée de France. Il sera inscrit sur le registre d'inventaire du Musée des Beaux-Arts de Chartres et deviendra, conformément à la loi 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France codifiée au Code du Patrimoine, inaliénable et imprescriptible* », explique Nadine Berthelier, Conservateur en chef du patrimoine au Musée des Beaux-Arts.



Cathédrale de Chartres, huile, inv. 2010.22.1 - Photo Musée des Beaux-Arts de Chartres

## Mise en valeur du don

Selon la convention, tous les ans une exposition d'une partie de ces œuvres sera présentée au public dans le nouveau salon créé à cet effet, le *salon Gabriel Loire*. Le thème choisi cette année *Chartres et la Beauce*, montre des huiles, des

céronits (des petites mosaïques), des affiches, des croquis, des peintures sur bois, des aquarelles, des huiles ...

**Visible aux heures d'ouverture du Musée des Beaux-Arts de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h sauf dimanche matin et mardi.**



## Au Musée des Beaux-Arts

# L'Instrumentarium de Chartres

L'Instrumentarium de Chartres a été inauguré au Musée des Beaux-Arts lors des *Journées du Patrimoine*, le 18 septembre dernier.

«L'Instrumentarium de Chartres est un ensemble d'instruments de musique réalisés d'après des reproductions des sculptures, des vitraux et de la clôture du chœur de la cathédrale de Chartres. Il fait partie des collections du Musée des Beaux-Arts de Chartres. La cathédrale de Chartres est la seule cathédrale de France qui aura son instrumentarium complet», explique André Bonjour, président de l'association Instrumentarium de Chartres.

L'association des *Amis du Centre médiéval européen de Chartres*, à l'initiative de l'Instrumentarium dans les années 2000, compte à son actif 6 instruments. En 2008, la Ville de Chartres acquiert les instruments réalisés et passe une convention avec l'association Instrumentarium de Chartres.

«C'est un projet très important pour la Ville de Chartres qui souhaite faire revivre les 24 instruments de l'instrumentarium originel de la cathédrale de Chartres, d'une part en les fabriquant, d'autre part en permettant qu'ils soient joués régulièrement afin de faire revivre la

musique médiévale et renaissance. Sur les 24 instruments, 12 sont déjà réalisés», indique Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la Culture et au Patrimoine.

Avec le concours financier de la Ville de Chartres, l'association apporte ses conseils au Musée des Beaux-Arts pour la fabrication des instruments.

Ces objets d'art s'ajoutent à la belle collection d'instruments de musique anciens que possède le Musée des Beaux-Arts. Ils présentent, par ailleurs, plus lisiblement des instruments représentés dans la cathédrale. Des instruments qui pourront être prêtés et porter hors de Chartres leur son du Moyen Age et de la Renaissance.

### Vitrine sur mesure

L'exposition des instruments nécessitait un espace spécifique. Le volume laissé libre sous l'escalier d'honneur du Musée des Beaux-Arts s'y prêtait de façon idéale. Le musée des Beaux-Arts a fait réaliser une vitrine sur mesure en Allemagne par l'entreprise *Veral-*

*bane* aux références prestigieuses (Opéra Comique, Opéra de Paris, Musée national du Moyen-Age à Paris, Musées royaux d'art et d'histoire à Bruxelles, Musée du Château de Dieppe, de nombreuses églises...). L'espace est en accès libre au public.

L'association a fait appel à l'ensemble *La Maurache*, musiciens spécialistes de la musique médiévale qui organisent régulièrement des concerts. En septembre 2009, le Musée des Beaux-Arts a offert un concert dans la collégiale Saint-André avec l'ensemble *Fulbert*.

Les instruments sont régulièrement présentés et joués dans le cadre des *Soirées estivales* de la cathédrale.

«J'animerai une conférence pédagogique en février 2011 à la *Maison du Saumon* pour préparer les enseignants et les élèves aux concerts qui auront lieu dans la crypte», dévoile André Bonjour.

**Pour tout renseignement :**  
**André Bonjour,**  
 président de l'association  
 Instrumentarium de Chartres  
 13 avenue d'Aligre  
 28000 Chartres  
 tél. 06 24 66 68 51  
 a.bonjour@wanadoo.fr

Le coin des philatélistes

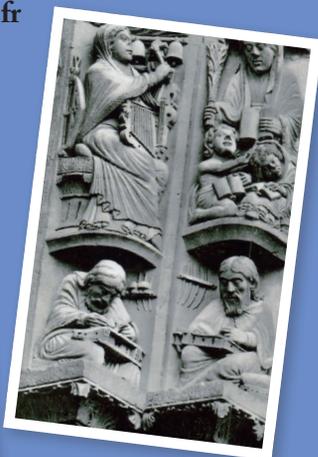
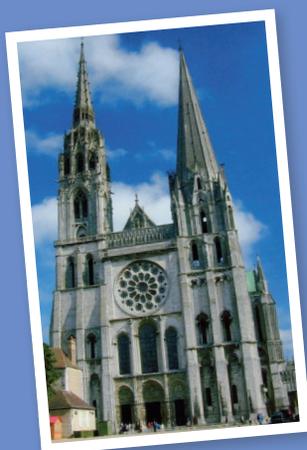
# Quand la Chine se collectionnera !

Etonnante cette série d'entiers postaux ! Carrement chinois, mais avec un important côté chartrain, quand même...



C'est en 2006 que la république populaire de Chine a émis cette série d'entiers postaux. Un entier postal est un formulaire prêt à l'emploi : il ne manque que le crayon ! On connaît les enveloppes « prêt-à-poster » en France. Mais dans le cas chinois, ce sont des cartes postales au format 100 x 150 mm. Un timbre y est imprimé côté adresse (ici une fleur) et le verso reçoit une illustration. Et là, surprise ! C'est Chartres en couleurs. Huit visuels différents autour de la cathédrale sont proposés par la poste chinoise : vue générale, les trois portails, deux détails de sculptures, et aussi la cathédrale vue du pont Bouju et du jardin de Sakurāi. Pas facile à trouver cette série de huit cartes-entiers ! Il faut éviter d'acquérir ces pièces une à une. Mieux vaut la trouver complète. A chiner lors d'un prochain salon de collectionneurs !

**Cercle philatélique chartrain**  
Jean-Francis Ressort  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)



Nouveau !

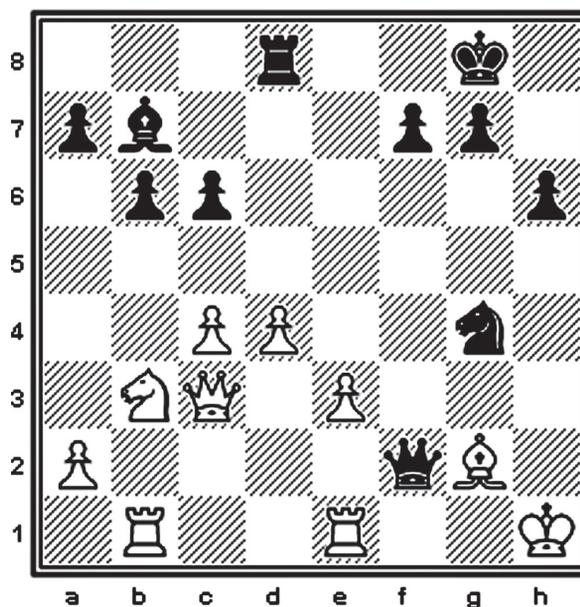
# Mat en 2

Désormais, chaque mois, le magazine Votre Ville vous proposera un problème d'échecs « mat en 2 », suggéré par le club d'échecs de l'association Jeanne d'Arc. La solution sera publiée le mois suivant.

## A vos pions !

Vu sur une partie éclair sur internet, dans cette position les noirs ont trouvé le moyen de terminer la partie très rapidement avec un coup d'une justesse éblouissante ! Le thème de ce problème est la déviation.

Les noirs ont le trait



Pour jouer aux échecs à Chartres,  
contactez Nigel DUKE  
au 06 88 01 15 56, email : [nigel-duke@orange.fr](mailto:nigel-duke@orange.fr)  
ou consulter notre site web :  
[www.chartres-echecs.fr](http://www.chartres-echecs.fr)  
Association Jeanne d'Arc,  
89 rue du Grand-Faubourg, 28000 Chartres.

# Tribunes de l'opposition

## UNE PETITE AMBITION POUR UN GRAND CHARTRES



Pourquoi l'UMP locale souhaite créer une nouvelle agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ? Pourquoi un calendrier aussi rapide, alors que le cadre institutionnel est incertain (*Loi sur la démocratie locale en cours de discussion au Parlement et réforme des finances locales notamment la suppression de la Taxe Professionnelle, dont les effets n'ont pas encore été mesurés*) alors que, vous, citoyens n'avez pas donné mandat, pour agir ainsi aux représentants de ce parti ?

Pour la Gauche, la décentralisation est un élément essentiel d'une République moderne, plus efficace car plus proche des citoyens. La constitution des communautés d'agglomération, après celle des pays ou des communautés de communes, va donc dans le sens de l'Histoire que les socialistes ont créé avec les Lois Deferre de 1982.

Mais l'achèvement de la carte intercommunale n'a de sens que si elle s'accompagne d'une amélioration de la démocratie locale.

Malheureusement à Chartres, ce projet n'a d'intérêt et pour objectif, que de concentrer un peu plus le pouvoir local entre les mains d'un seul homme, entouré d'une cour d'élus assujettis.

La volonté d'instrumentaliser à des fins politiciennes, ce beau projet que pourrait être le Grand Chartres, se retrouve dans les statuts de ce futur groupement, soumis au vote du Conseil Municipal du 2 septembre dernier. Alors que l'UMP découvre le terme « *d'intérêt général* » et le met en réitération dans ses documents de propagande, elle ne l'applique pas dans son mode de fonctionnement. L'Art. 6 des statuts précisent : « *que le bureau de futur Chartres Métropole (Vice-présidents) seront élus par une majorité simple* ».

**Afin de rompre avec les pratiques autoritaires et dangereuses pour la cohésion territoriale pratiquées actuellement par l'UMP Jean-Pierre Gorges, nous avons demandé que l'exécutif de ce grand ensemble soit désigné par une majorité qualifiée des 2/3 de l'Assemblée.** Voilà la condition indispensable pour une meilleure protection des petites communes, mais aussi pour chacun des citoyens, contre les abus de pouvoir dont est coutumier le Maire de Chartres. Voilà le moyen de définir l'intérêt général, l'intérêt communautaire et rassembler largement sur ce vrai projet.

Comme pour chacune de nos propositions, Le Maire de Chartres, Président de l'Agglo. a choisi l'invective et a refusé de répondre à nos questions.

Le Grand Chartres est un beau projet. Les petites combinaisons, les non-dits, les petites négociations et la volonté de l'UMP de ne pas accepter **notre proposition de référendum local** pour que chacune et chacun d'entre vous puissent avoir accès à une information pluraliste et donner son avis, démontre l'objectif politicien. S'il y avait eu une autre ambition, une grande ambition pour notre agglomération, il y aurait un grand projet sur la table.

**Ce projet, cette grande ambition, nous vous proposons de le construire ensemble, avec vous en 2014.**

**Permanence PS : Mercredi 27 octobre 2010, de 18h30 à 20h. Salle des élus d'opposition – Abbayes de St Brice CHARTRES**

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE,  
Nicole SIRANDRE

En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET

Contact : [elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)

## GRAND CHARTRES ET DEMOCRATIE !



Tous les avis sont dans la nature !

On peut ne pas être d'accord avec un projet de nouvelle station d'épuration, comme on peut le trouver irremplaçable ;

On peut trouver génial un contrat de parking comme on peut le trouver inique ;

On peut trouver un projet gare ambitieux comme on peut le trouver rétrograde ;

On peut trouver une politique du logement juste comme on peut la juger exclusive pour une partie de la population.

On peut trouver chère l'entrée d'une piscine, comme on peut la trouver bon marché au regard de la prestation.

On peut trouver efficace une politique de l'emploi comme on peut regretter l'absence de politiques d'accueil de nouvelles entreprises pour le développement de l'emploi ;

Il y a une majorité qui réalise ses projets : c'est normal, elle est élue pour cela. Il y a une opposition qui dit ses désaccords, c'est aussi normal, elle représente les citoyens qui ne sont pas du même avis.

La démocratie organise la vie en société. La majorité conduit sa politique, propose parfois de nouveaux projets. L'opposition donne son avis : la loi lui donne des droits et des devoirs, droits à l'information sur les dossiers, devoir de contrôle de la majorité.

Au conseil municipal de début septembre, la majorité conduite par M. Gorges s'est permis de choisir, à la place de l'opposition, les membres qui devront la représenter dans divers organismes. C'est une atteinte grave à la représentation de l'opposition, à son droit à l'accès à l'information, à son devoir de contrôle, et donc à la démocratie.

Cette attitude, au moment où de nombreuses communes alentours délibèrent sur leur adhésion au Grand Chartres, est un mauvais signal.

Ces communes candidates à l'entrée dans le Grand Chartres sont prévenues : si elles ne sont pas d'accord avec le président, elles n'auront pas voix au chapitre !

**Eric Chevée**  
[modem-chartres@orange.fr](mailto:modem-chartres@orange.fr)

## « CE SONT LES HABITANTS QUI DÉCIDENT... »



Paroles prononcées par M. le Maire le 11 septembre lors de l'inauguration de l'espace multimédia de la bibliothèque Louis Aragon du quartier de la Madeleine.

Sa situation est remarquable car elle est la seule bibliothèque de proximité à avoir résisté. Mais on n'en parle plus ou si peu et pourtant...

2001 - Un des axes politiques de la ville est la réalisation d'équipements culturels au centre ville au détriment des autres quartiers.

2005 - La construction de la médiathèque sonne la mort annoncée des bibliothèques périphériques.

Quid de celle de la Madeleine ? «...elle restera le temps qu'il faudra. » Le flou des réponses aux questions entretient l'inquiétude.

La section disques doit être délocalisée vers la médiathèque. *Elle restera si on lui en donne les moyens...*

La résistance s'organise. Une pétition circule.

2007- L'annonce de la suppression du bibliobus et de l'antenne bibliothèque de Beaulieu ne rassure pas.

Pourquoi celle de la Madeleine échapperait elle à cette logique d'hyper concentration ? Mais les habitants restent déterminés.

Et la raison l'emporte. Est-ce l'approche des élections de 2008 ?

La bibliothèque est maintenue. On lui laisse les moyens de fonctionner.

2010- Elle est toujours là. Les habitants ont joué le jeu de la proximité puisque 200 usagers viennent chaque jour. Voici un bel exemple de résistance citoyenne !

Pourtant des questions subsistent : Est elle en sursis ? Quel est le seuil de fréquentation en dessous duquel elle ne sera plus « rentable » ?

Et là, ce ne sont plus les habitants qui décideront... mais la Majorité.

**Nadège Gaujard**  
nadege.gaujard@gmail.com

## « ON EST POUR, MAIS ON VOTERA CONTRE ! »

On se rappelle que l'humoriste Pierre Dac, pourtant grand amateur d'absurdités, partageait les personnages de son monde imaginaire en deux peuples bien distincts : ceux du pays du « yadupour » et ceux du pays du « yaducontre ». Il aurait peut-être goûté la position, devenue habituelle, de la gauche chartraine, MODEM compris : « on est pour, mais on votera contre ! »

Freud aussi aurait apprécié cette succession de votes, comme autant d'actes manqués, de refoulements revendiqués... Jugez-en.

Prenez la Grande Agglo : l'enjeu paraît simple : renforcer la solidarité entre la ville et la campagne, achever ce qui a été engagé quand les 39 communes du bassin de vie chartrain se sont mises d'accord en 2006 sur un document d'aménagement de leur territoire (le Schéma de Cohérence Territoriale), contraignant pour toutes les communes et notamment les petites communes rurales qui ont renoncé à créer telle ou telle zone d'activité au profit des deux grandes zones du bassin de vie, bref, faire cesser cette séparation artificielle entre les communes urbaines de Chartres Métropole et les deux communautés de communes voisines, due à des raisons de politique politicienne, la COMACH étant alors à gauche, et les deux communautés de communes plutôt à droite à l'époque (2000).

L'idée est simple : le territoire de l'intercommunalité doit correspondre au bassin de vie des habitants. Ceux-ci se moquent des séparations administratives qui ne sont pas fondées sur la réalité évidente de leur vie quotidienne. Face à ce bon sens en marche, les élus de gauche, MODEM compris, disent qu'ils sont pour, mais voteront contre pour des raisons de petite politique politicienne... Allez comprendre !

Autre exemple : la sécurité des gens. Elle n'est ni de gauche ni de droite. Et les plus grands maires socialistes, à Lyon, à Dijon, à Grenoble, n'hésitent plus à dire qu'ils sont des maires « sécuritaires ». Ils ont notamment compris que la Loi encadrerait suffisamment l'installation de caméras de vidéo-protection pour éviter toute dérive attentatoire aux libertés individuelles. Mais pas l'opposition chartraine. Ses membres réclament des évaluations tarabiscotées et jouent les effarouchés devant de pseudo-menaces contre les libertés publiques... Mais qu'ils aillent l'expliquer aux habitants, et nous pensons notamment à ceux de la Madeleine, qui nous demandent davantage de caméras parce qu'ils mesurent le caractère dissuasif de ces équipements.

Elles sont même les véritables outils de cette prévention que la gauche revendique prioritairement à la répression. Les caméras sont rarement des outils de répression, et toujours alors sous l'autorité du juge.

Là encore, l'idéologie s'oppose au bon sens. Au fond de soi-même, on n'est pas contre, mais on n'ose pas passer de l'idéologie à la réalité simple. Alors on vote contre.

Monsieur Chevée fait mieux : à propos des caméras, il s'abstient. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'il souhaite l'installation des caméras, mais à la condition expresse qu'elles ne fonctionnent pas ?

La gauche chartraine, pourtant animée par un membre de la direction nationale du PS, semble refuser l'obstacle de la réalité.

Un moraliste français a écrit : « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. » C'était il y a trois siècles...

Non, décidément, même Pierre Dac ne les aurait pas compris.

### Le groupe des élus de la majorité

**ADEL 28**

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir tiendra sa permanence au centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray, le mercredi 10 novembre, de 14h à 16h, dans le service du Docteur Levecq au 5<sup>e</sup> étage médecine A.

**Renseignements,**  
tél. 02 37 31 49 34.

**RÉSEAU SANTÉ  
OUTABAC 28**

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit.

Mardi 5 octobre à 17h30,

mardi 9 novembre à 17h30, s

amedi 4 décembre à 11h.

Permanence mercredi 20 octobre de 10h à 12h à l'espace santé de la CPAM, 11 rue du Dr Haye.

**Renseignements, inscriptions,**  
tél. 02 37 30 31 05.

**LA VIE DE PARENT  
AU QUOTIDIEN**

Soirée-débat organisée par l'U.D.A.F 28 (Union Départementale des Associations Familiales) le jeudi 7 octobre de 18 h à 20 h 30.

A la Chambre de Commerce et d'Industrie.

avec l'intervention d'Isabelle Niquet, de l'Ecole des Parents de Paris.

Entrée libre.

**UN DÉFILÉ DE MODE  
CONTRE LE CANCER**

Le Comité Départemental de La Ligue Contre le Cancer organise un défilé de mode avec la boutique Daniel Penven

Couture au profit des malades, le vendredi 8 octobre à 20 h au Salon Marceau

de l'Hôtel de ville de Chartres.

Entrée 15 €. Défilé suivi d'un cocktail dînatoire.

**Réservations : sur place ou envoyer vos chèques au Comité Départemental de La Ligue 7 rue Gabriel Péri à Chartres. Tél 02 37 21 19 50 cd28ligue.net@wanadoo.fr**

**UNTERRAIN  
À DISPOSITION**

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m<sup>2</sup>.

Il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m<sup>2</sup>.

**Renseignements**  
tél. 02 37 34 05 13  
ou 06 76 59 41 88.

**CINÉ CLAP,**

Projections à 20h30 à l'auditorium de l'Apostrophe.

12 oct : Daratt, Mahamat-Saleh Haroun/Tchad/2006/1h35 Tchad 2006. Prix Spécial du Jury, festival de Venise, 2006.

**CONCERT**

Une chorale de 65 chanteurs, bien connue en Allemagne, vient de Iserlohn-Letmathe pour chanter à la Cathédrale de Chartres

Elle est accompagnée par l'organiste Tobias Aehlig, jeune et talentueux artiste

qui a interprété cette année du 21 mars au 28 juillet (dates anniversaires de la naissance et de la mort de Jean Sébastien Bach) les œuvres complètes pour orgue de J.S.Bach.

Concert Samedi 16 octobre à 20h à la Cathédrale.

Entrée libre. Participation volontaire aux frais.

Messe dimanche 17 octobre à 11h à la Cathédrale:

**ASSOCIATION  
DES PARALYSÉS  
DE FRANCE**

L'association des Paralysés de France se bat pour que les personnes en situation de handicap et leur famille puissent vivre comme tout le monde.

La campagne 2010 a pour objectifs de développer la notoriété de l'association auprès du public, faire connaître ses actions, rajeunir son image et diffuser un message d'appel à la générosité publique.

**Contact :**

84 av. du Maréchal Maunoury  
28000 Chartres  
tél. 02 37 28 61 43  
fax 02 37 30 74 64  
E-mail : dd.28@apf.asso.fr

**CAFÉ PHILO**

Le prochain café philo se déroulera au bar le Parisien de 17h à 19h le samedi 9 octobre sur le thème : «Changer son paraître, est-ce changer son moi ?»

**Contact :**

**Bertrand 06 80 40 93 41.**

**BELOTE À RECHÈVRES**

L'Association Rechèvres Bas Menus Animation organise une belote à la Maison pour Tous de Rechèvres, le samedi 16 octobre à 14h. Inscription : 8 euros.

**Renseignements**

**au : 02 37 21 33 76.**

**INITIATION  
ET PERFECTIONNEMENT  
À L'INFORMATIQUE**

Découvrez l'informatique en cours collectif ou particulier avec le club Léo Lagrange : Word®, Excel®, Photoshop®, Power-Point®, Picasa®, initiation de base à l'ordinateur. Une semaine peut être composée de plusieurs cours différents. Prenez rendez-vous avec un formateur pour évaluer votre

Solution des mots fléchés du numéro de septembre	C	A	S	U	U	V					
	E	B	R	I	E	T	E	I			
	P	O	S	E	R	T	A	N			
	I	O	N	R	E	M	I				
D	U	S	U	R	E	T	I	F			
V	E	N	D	E	M	I	A	I	R	E	I
M	E	P	E	L	L	E	S	E	C		
V	A	O	U	R	L	E	S	L	A		
R	E	D	I	R	E	L	E	G	A	T	
A	R	R	O	S	A	R	I	M	I	N	I
N	A	R	E	I	N	N	I	G	O		
G	A	R	N	O	G	R	O	I	N		
E	T	N	A	D	E	A	T	R			
O	E	T	I	Q	U	E	T	T	E	M	
S	A	S	E	U	L	R	S	T	E		
C	A	N	I	E	C	E	S	U	R		
F	I	N	E	T	T	E	P	A	N	E	L
E	S	T	T	L	A	P	E	R	O		
P	R	E	C	H	E	E	N	E	T	A	T

expérience.

Adhésion annuelle 20€.

Participation à une thématique de 6 cours\* ainsi qu'à des accès assistés toute l'année\*\* : 90 €

Cours de groupe 2h30/cours individuel 1h30. L'accès assisté a lieu tous les mercredis matins entre 9h30 et 12h sur réservation.

Un ordinateur vous est réservé pour vous exercer librement avec l'accompagnement d'un formateur.

**Renseignements :**

**Club Léo Lagrange**

**1, rue Saint Martin au Val**

**Aile C – Porte 12**

**28000 CHARTRES**

**tél. 02 37 28 75 40**

**contact@leolagrangechartres.com**

**www.leolagrangechartres.com**

### BRIC À BRAC DE LA CROIX BONNARD

Dimanche 10 octobre, de 7h à 18h.

Camping des Bords de l'Eure.

3 mètres : 9€.

Organisé par l'association du quartier. Buffet, buvette.

**Tél. 02 37 28 43 84**

**ou 02 37 28 16 82.**

### MARCHÉ DU JOUET

Samedi 23 octobre, de 10h à 18h,

Hôtel de Ville : jeux de société,

jouets en bois, poupées, voitures,

poussettes, dinettes, vêtements

d'enfants. Organisé par l'Association Familiale Catholique.

**Renseignements :**

**tél. 02 37 36 15 44**

**ou 02 37 28 29 65 (soir).**

### COURSES HIPPIQUES

Dimanches 10, 17 octobre. Journée

PMU le dimanche 31 octobre.

### CONCERT MUSIQUE DE CHAMBRE

**AVEC L'ENSEMBLE**

**GRIMBERT-BARRÉ, « UN  
VERRE DES VERS,**

**UN CONCERT ».**

Au Musée des Beaux-Arts

de Chartres. Vendredi 8, samedi 9

et dimanche 10 octobre.

Pour cette deuxième édition,

de nombreux musiciens viendront

se joindre à l'ensemble musical

chartrain.

Avec les comédiens Emmanuel Ray et Mélanie Pichot de la Cie Théâtre en Pièces.

**Renseignements, réservations**  
**tél. 02 37 21 89 09.**

### JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Rencontrez les experts de la sécurité le 9 octobre à partir de 10 h sur la Place des Epars, autour du thème « la sécurité partout et pour tous ».

Les différents services de l'Etat qui concourent à la protection des citoyens, présenteront des animations statiques et dynamiques destinées à faire connaître au public leurs métiers, leurs outils de travail et leurs méthodes d'intervention.

L'occasion de découvrir l'unité et la complémentarité de l'ensemble des services chargés de la sécurité des citoyens.

Des associations de protection civile seront présentes.

Le programme de la journée

consultable sur :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

et sur [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr).

### CONCOURS FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE.

Challenge du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril.

Pourrez-vous réduire d'au moins 8% votre consommation d'énergie en 6 mois ?

**Renseignements :**

**EIE 28-HD 28,**

**tél. 02 37 21 32 71.**

**eie28@hd28.com**

### ASSOCIATION DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES

MPT du Pont-Neuf

**Nouveau n° de tél. 02 37 51 85 22**



ASSOCIATION FAMILIALE DE CHARTRES ET ENVIRONS  
6, rue Charles Coulomb - 28000 CHARTRES  
☎ 06 09 11 29 45

Loi 1901, adhésion de l'année à une association familiale obligatoire

## BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE/HIVER2010

**HÔTEL DE VILLE DE CHARTRES**  
**Salon Marceau (1<sup>er</sup> étage)**

#### DÉPÔT

Lundi 4 octobre de 13h30 à 16h30

Mardi 5 octobre de 9h00 à 17h00

#### VENTE

Mercredi 6 octobre de 9h00 à 18h30

#### REMBOURSEMENT ET REPRISE DES INVENDUS

Jeudi 7 octobre de 15h30 à 17h30

#### Seront acceptés :

Vêtements enfants, adultes et sport

Linge de maison

18 pièces par déposant dont 1 paire de chaussures et 3 jouets

Les peluches ne sont pas acceptées

**Renseignements au 06 09 11 29 45**

AVEC LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE CHARTRES



Association Bridge Chartain

**Vous aimez jouer aux cartes ?  
Découvrez un jeu passionnant :  
le bridge !**

**Pour découvrir – ou redécouvrir – le bridge**  
> Bienvenue à notre **École de Bridge**  
Enseignants agréés par la FFB

Reprise des cours 1<sup>er</sup> semaine d'octobre. 10 à 12 cours / trimestre  
Cours d'initiation débutants 1<sup>er</sup> année : le mercredi après-midi et/ou soir  
Cours de perfectionnement niveau 1 : le lundi soir  
Cours de perfectionnement niveau 2 : le mercredi soir

**Journée Portes Ouvertes à l'ABC :**  
**samedi 25 septembre 2010, de 14 h à 18 h**  
**renseignements et inscriptions sur place**

**Pour jouer au bridge, un peu, beaucoup...**  
> Bienvenue à nos **tournois hebdomadaires**

Des tournois de régularité sont organisés tous les jours (sauf mercredi et dimanche)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi
Tournois	14h15 20h	14h15		14h15	14h15 20h	14h15
École de bridge	20h		17h 20h			



6 rue du Dr Maunoury 28000 Chartres • Tél. 02 37 21 77 51 - E-mail : [bridge.chartres@free.fr](mailto:bridge.chartres@free.fr)  
[www.fbridge.asso.fr](http://www.fbridge.asso.fr) - [www.decouvertebridge.com](http://www.decouvertebridge.com)

## Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

### Déclarations Préalables déposées

MME DE ALMEIDA MARIE	2 RUE DE LA PORTE DROUAISE	RENOVATION DE FACADES ET COUVERTURE
SARL SWAROVSKI	34 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M CHEVALIER JEAN	15 RUE CEZANNE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
M MME PERRIER	46 RUE DE FRESNAY	MODIFICATION DE FACADES
M LACROIX MICHEL	28 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX DE CLOTURE
M CONVENANT LUCIEN	5 RUE CLEMENT ADER	RAVALEMENT DE FACADE
M MME TIANO	39 RUE DU SOLEIL D'OR	POSE DE CHASSIS DE TOIT
STE MILLE LUMIERES	9 RUE CHARLES COULOMBS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M ROCH VINCENT	7 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BLANCHE CELIAN	18 RUE DU MARECHAL LECLERC	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME ROBERT ISABELLE	25 RUE BROSOLETTTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
SYNDIC CARDONNET	7 RUE NOEL BALLAY	RENOVATION DE FACADES ET DE LA COUVERTURE
M MME RODRIGUES	RUE GUYNEMER	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DES MENUISERIES
CHARTRES METROPOLE	RUE SERPENTE	REMPLACEMENT DE TREMIES DE CONTENEURS ENTERRES
M PERRUCHET PASCAL	16 RUE DE VARIZE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M BAUDIN SYLVAIN	3 RUE DELACROIX	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX
M GOURCI REMY	9 RUE DE LA MARE AUX MOINES	CONSTRUCTION D'UN MUR MITOYEN
MME MASSON HUGUETTE	14 BIS RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MICHAUX GEORGES	22 AVENUE TEXIER GALLAS	RENOVATION DE FACADE
M MAITREJEAN MICHEL	11 RUE MATHURIN REGNIER	RAVALEMENT DE FACADE
AFORPROBA	2 RUE VLAMINCK	RAVALEMENT DE FACADE
MME ERDEM SYLVIE	29 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX D'EXTENSION
MME COPPIN DELPHINE	29 RUE DE LA CLOUTERIE	MODIFICATION DE VITRINE ET RENOVATION DE FACADE
FRANPRIX EXPANSION	6 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	8 CLOITRE NOTRE DAME	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BAUDOUIIN	57 BOULEVARD CHARLES PEGUY	CREATION D'UNE TERRASSE ET TRAVAUX DE CLOTURE
MME RAVIGNOT ADRIENNE	39 BIS RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX DE CLOTURE
M MANUEL ANDRE	1 RUE THIERRY DE CHARTRES	TRAVAUX DE CLOTURE
M DEMAY YANN	10 RUE LOUIS BLERIOT	TRAVAUX DE CLOTURE
M LECLERC FRANCOIS	5 RUE VANGEON	REMISE EN ETAT DE BARDAGE EXTERIEUR
M SHI JIANGJIA	2 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE
MME MARTEL AMANDINE	42 RUE DE LA BRECHE	MODIFICATION DE FACADE ET REMANIEMENT DE COUVERTURE
ERDF	RUE NICOLAS CONTE	REALISATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION
M CERISIER ALBAN	34 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	AMENAGEMENT TRAVAUX DE COUVERTURE
M PALLUAU JEAN LUC	4 RUE DE VARIZE	RAVALEMENT DE FACADE
SCI BRIDOROFF	6 IMPASSE DES CASTORS	DIVISION PARCELLAIRE
LPCR IMMO	RUE BLAISE PASCAL	CHANGEMENT DE DESTINATION
MME COLOM LAURE	17 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE
M OSMANI DJAMEL	44 RUE MURET	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MME HUGUENY	9 IMPASSE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M WINIGER JEAN-CLAUDE	24 RUE ADOLPHE LECOCQ	TRAVAUX DE CLOTURE
MME MARTINEZ	43 RUE NOEL BALLAY	TRAVAUX DE COUVERTURE
MARIE FRANCE BOUTIQUE	24 PLACE DU CYGNE	RENOVATION DE FACADE
M TRECUL MICHEL	71 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	TRAVAUX DE CLOTURE
M DIETERLEN GERARD	1 PLACE DES HALLES	COUVERTURE D'UNE COUR INTERIEURE
M COLLOMBEAU ROGER	5 RUE DE LA GADERIE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME RYMLAND NICOLE	53 RUE DE REVERDY	POSE DE VOLETS SUR MENUISERIES EXISTANTES
M MARTIN MICHEL	34 RUE DES PERRIERS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M BOURGEOT JEAN CLAUDE	13 RUE DU PETIT BEAUVAIS	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
M DIB GEORGES	21 BOULEVARD CHASLES	TRAVAUX DE RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M CONSOLANDI JEAN BERNARD	1 RUE PAUL VALERY	RAVALEMENT DE FACADES
M BAIS GUILLAUME	14 RUE RENOUARD ST LOUP	REFECTION FACADE ET RENOVATION DE MENUISERIES

DU 17 JUIN AU 10 AOÛT 2010

Permis de construire

M MME LAFEUIL	6 AVENUE D'ALIGRE	MODIFICATION LOCAL EXISTANT ET RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI DU 63 RUE MURET	5 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME BERTRAND MARIE	12 RUE CHANTAULT	TRAVAUX DE RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BULUT KAZIM	37 RUE DE BRETIGNY	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
M SULPICE ERIC	55 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI PHILIPPE-ROGER	4 RUE DE LA PORTE DROUAISE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GENERALE D'OPTIQUE	15 AVENUE JOSEPH PICHARD	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M BOURNEUF JEAN PIERRE	20 RUE FERDINAND DUGUE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
M TORRES ALAIN	30 RUE DES BAS BOURGS	RAVALEMENT D'UN MUR DE CLOTURE
M MAROLLEAU BERTRAND	3 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	TRAVAUX DE COUVERTURE
M AUBERT DANIEL	14 RUE DU REMPART CHATELET	REPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
M MME ROUSSEAU	30 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE CLOTURE
<b>Déclarations Préalables délivrées</b>		
ART ET COIFFURE	4 RUE DANIELE CASANOVA	RAVALEMENT DE FACADE
CHARTRES METROPOLE	9 RUE DE LAUNAY	IMPLANTATION D'UNE STATION DE POMPAGE
COULEUR SOLEIL	70 AV. DU MARECHAL MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION
MME PRESLLIER FLORE	26 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	26 RUE DU Dr MICHEL GIBERT	TRAVAUX DE CLOTURE
MME DAVENAS MARIE ODILE	4 RUE DE LA CONCORDE	REFECTION MUR DE CLOTURE
SCI DU 7 RUE SAINTE MEME	8 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION D'UNE ISSUE DE SECOURS
M DUGUET PATRICK	6 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE RENOVATION
SCIDE LA PETITE CORDONNERIE	8 RUE DE LA PETITE CORDONNERIE	TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE
M SIMON CLAUDE	54 RUE MURET	TRAVAUX DE RAVALEMENT ET MODIFICATION DE FACADE
MME HERVE CLAUDINE	1 PLACE DES HALLES	TRAVAUX DE RENOVATION DES FACADES
MME CRUEIZE JACQUELINE	71 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHARTRES HABITAT	1 RUE DU POT VERT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL NOUVELLE SAVEUR	1 RUE DE LA TUILERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME RICHARD ALEXANDRA	65 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	RAVALEMENT DE FACADE
SCI MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	POSE D'UNE CLOTURE COULISSANTE
SCP CAUCHON COURCELLE	9 RUE DU CHEVAL BLANC	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LEFOUR RIQUET MARTINS LECADIEU		
MME LEVACHER	20 RUE GABRIEL PERI	MISE EN PEINTURE DU PORTAIL
SCI L'OREE 2000	30 RUE DU GRAND FAUBOURG	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE VOLETS
M SEGUR BENOIT	8 RUE DU CHENE DORE	TRAVAUX D'EXTENSION ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
M DOBIN GERARD	16 RUE DU GRAND FAUBOURG	TRAVAUX DE COUVERTURE
M FERRE FREDERIC	RUE DU GRAND SENTIER	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M MME PILLON	5 RUE DELAVOPIERE	TRAVAUX DE CLOTURE ET RAVALEMENT DE FACADES
M NEVEU	8 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	MODIFICATION DE FACADE
M RAMIREZ FRANCIS	3 IMPASSE ROTROU	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M NOUVELLON	29 RUE CHAUVEAU LAGARDE	RAVALEMENT DE FACADE
M QUINIOU	14 RUE D'ALLONNES	DIVISION PARCELLAIRE
SCIOPHEDO	3 RUE DELACROIX	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CONSORTS CARNIS	3 RUE VINTANT	REAMENAGEMENT D'UNE MAISON D'HABITATION
MME BLANCHARD CORINNE	36 RUE SAINT PIERRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
D COMME DANSE	6 RUE DE LA POELE PERCEE	RAVALEMENT DE FACADE
M HURON LUCIEN	28 RUE PAUL SABATIER	RAVALEMENT DE FACADE
SARL DAYUNA	21 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE FACADE
M JALLAISE MAURICE	10 RUE DELAVOPIERE	RAVALEMENT DE FACADE
MME PIGEARD JEANNINE	5 RUE DE LA MARE A BOULAY	RAVALEMENT DE FACADE
M CHEVE PHILIPPE	3 RUE CLAUDE MONET	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
MME LEFEUVRE VIRGINIE	2 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M AUBERT DANIEL	17 RUE DU DOCTEUR JACQUES DE FOURMESTRAUX	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET PEINTURE
M VARLET GERARD	7 CITE DAMOISEAU	TRAVAUX DE CLOTURE
M MME PERRIER	46 RUE DE FRESNAY	MODIFICATIONS DE FACADES
M MME TIANO	39 RUE DU SOLEIL D'OR	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MILLE LUMIERES	9 RUE CHARLES COULOMBS	REAMENAGEMENT DE FACADE COMMERCIALE
M ROCH VINCENT	7 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
MME ROBERT ISABELLE	25 RUE BROSSOLETTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES METROPOLE	RUE SERPENTE	REPLACEMENT DE TREMIES DE CONTENEURS ENTERRES
M PERRUCHET PASCAL	16 RUE DE VARIZE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M GOURCI REMY	9 RUE DE LA MARE AUX MOINES	CONSTRUCTION D'UN MUR MITOYEN
MME MASSON HUGUETTE	14 BIS RUE SAINT PIERRE	REFECTION DE LA COUVERTURE

M MICHAUX GEORGES	22 AVENUE TEXIER GALLAS	TRAAVUX DE RENOVATION DE FACADES
M MAITREJEAN MICHEL	11 RUE MATHURIN REGNIER	RAVALEMENT DE FACADE
AFORPROBA	2 RUE VLAMINCK	RAVALEMENT DE FACADE
MME ERDEM SYLVIE	29 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX D'EXTENSION

**Permis de Construire déposés**

VILLE DE CHARTRES	AVENUE FRANCOIS MITTERAND ET RUE D'ALLONNES	CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS (SQUASH ET BADMINTON)(PC MODIFICATIF)
M LEVIEUX FRANCK	10 ET 12 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
SAS MEDICA FONCIERE	10 A 14 RUE DU MOULIN A TAN	CREATION D'UN LOCAL GROUPE ELECTROGENE ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
SCI LEMARESC ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	1 ET 3 RUE DE LA BRECHE 26 RUE VINCENT CHEVARD	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION TRAVAUX D'EXTENSION DE BUREAUX
M MME NOUVELLON	80 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M MME EVRARD	8 RUE DE LA CROIX JUMELIN	EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M BRETON FREDERIC	RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M BRETON FREDERIC	RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M GUIGNARD PIERRE	16 -18 RUE DE LA CORROIERIE ET 2 IMPASSE DES OISEUX	REAMENAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL EN LOGEMENT
INSTITUTION NOTRE DAME	2 AVENUE BETHOUART	CONSTRUCTION DE BATIMENTS SCOLAIRES
M LETELIER SYRIL	5 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX D'EXTENSION
OGF	31 ET 33 RUE SAINT BARTHELEMY	CREATION D'UNE MAISON FUNERAIRE DANS DES LOCAUX EXISTANTS

**Permis de Construire délivrés**

VILLE DE CHARTRES	12 RUE AMPERE	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE (PC MODIFICATIF)
MINISTERE EDUCATION NATIONALE UNIVERSITAIRE	1 RUE SAINT MARTIN AU VAL	AMENAGEMENT D'UN RESTAURANT (PC MODIFICATIF)
SCI FMOH	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL ET BUREAUX (PC MODIFICATIF)
MINISTERE DES FINANCES	1A 5 PLACE DE LA REPUBLIQUE	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU 2 ET 3EME ETAGE
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE SCCV COPPELIA	20 RUE DU COMMANDANT CHESNES 3 RUE NICOLE	RESTRUCTURATION ET EXTENSION DES ATELIERS CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
M VERRIER CYRIL SARL LE PRIVILEGE	89 RUE DE REVERDY 1 & 3 PLACE SAINT PIERRE	TRAVAUX D'EXTENSION TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE INCENDIE ET MODIFICATION DE FACADES
SNC CHARTRES JARDIN D'ENTREPRISES CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	ZAC LE PARC D'ARCHEVILLIERS ZAC DE BEAULIEU - LOTS 27A et 27B	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS A USAGE D'ACTIVITES ET DE BUREAUX CONSTRUCTION DE 8 BATIMENTS A USAGE DE BUREAUX, COMMERCE ET LOGEMENTS
M MENARD CHRISTOPHE	74 RUE DU BOURGNEUF	REAMENAGEMENT DU REZ DE CHAUSSEE ET CREATION DE COMBLES
M COQUAND RENE	5 RUE AUX COIS	DEMOLITION PARTIELLE ET RECONSTRUCTION APRES SINISTRE
MME RENARD FRANCOISE	2 RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
SAS COMPAGNIE DES MARCHES	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UNE CRECHE D'ENTREPRISE
M MME REISCH TROCHU	35 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX D'EXTENSION
M DECOCK FRANCIS	29 RUE D'ETAMPES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
MME DUCATEL ANNE	102 BIS RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT INTERIEUR
M MME BOUCARD	16 RUE SAINT SIMON	AMENAGEMENT DE COMBLES
CHAMBRE DES METIERS	RUE CHARLES ISIDORE DOUIN	REAMENAGEMENT DE LOCAUX EXISTANTS ET TRAVAUX D'EXTENSION
M POUTEAU LAURENT	7 RUE DE LA PAIX	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA

**Permis de Démolir déposés**

MME BARDON NITA	1 BIS RUE DU PARC	DEMOLITION DE GARAGES
INSTITUTION NOTRE DAME	2 AVENUE BETHOUART	DEMOLITION DE BATIMENTS SCOLAIRES

**Permis de Démolir délivrés**

M BAUDOIN ANTOINE	57 BOULEVARD CHARLES PEGUY	DEMOLITION DE GARAGE
-------------------	----------------------------	----------------------

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNÉ Monsieur LHUILLE-  
RY, Adjoint au Maire, Secrétaire de  
Séance.

- PREND connaissance des déci-  
sions prises par le Maire en applica-  
tion de l'article L 2122-22 du Code  
Général des Collectivités Territoria-  
les.

- APPROUVE le procès-verbal de  
la séance du 24 Juin 2010 à l'unani-  
mité

- OBSERVE une minute de silence  
à la mémoire de Madame Michèle  
Lalande, ancienne Conseillère mu-  
nicipale, décédée cet été.

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**1. Chartres Métropole – Création  
d'une grande agglomération – Ap-  
probation du périmètre et des sta-  
tuts :** majorité (M. Lebon, M. Billard,  
Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Si-  
randré, Mme Darmon, M. Cabaret,  
M. Chevéé votent contre) :

- DONNE un avis favorable à la  
création, au 1er janvier 2011, d'une  
nouvelle communauté d'aggloméra-  
tion issue de la fusion des 3 EPIC  
que sont la communauté d'agglom-  
ération de Chartres Métropole et  
les communautés de communes  
de l'Orée de Chartres et du Val de  
l'Eure

- APPROUVE le projet de statuts  
ainsi que la répartition des sièges is-  
sue de son article 5

**2. Chartres Métropole – Rapport  
d'activités 2009**

- PREND ACTE de la communi-  
cation du rapport d'activités de Char-  
tres Métropole pour l'année 2009

**3. Représentations de la Ville – Mo-  
dification :**

- PROCEDE à la désignation, par  
vote à bulletins secrets, des repré-  
sentants de la Ville dans les commis-  
sions suivantes :

\* commission « Culture et Patri-  
moine » :

Madame SIRANDRE – 11 voix –  
ELUE

Abstentions : 32 voix

\* Conseil d'Administration de la So-  
ciété d'Economie Mixte du Parc des  
Expositions :

Madame GAUJARD – 35 voix –  
ELUE

Monsieur CHEVEE – 8 voix – non  
élu

\* Commission Consultative des Ser-  
vices Publics Locaux :

Monsieur LEBON (titulaire) – 10  
voix – ELU

Madame DARMON (suppléante) –  
10 voix – ELUE

Abstentions : 33 voix

\* Syndicat Départemental d'Ener-  
gies d'Eure-et-Loir (suppléant) :

Monsieur CABARET – 11 voix –  
ELU

Abstentions : 32 voix

\* Commission Locale du Secteur  
Sauvegardé :

Madame GAUJARD – 35 voix –  
ELUE

Monsieur LEBON – 8 voix – non  
élu

\* Conseil d'Administration du Col-  
lège Hélène Boucher :

Madame DARMON – 11 voix –  
ELUE

Abstentions : 32 voix

- DESIGNÉ :

- Madame SIRANDRE, membre  
de la Commission « Culture et Pa-  
trimoine »

- Madame GAUJARD, repré-  
sentant la Ville de Chartres au Conseil  
d'Administration de la SEM du Parc  
des Expositions

- Monsieur LEBON (titulaire) et  
Madame DARMON (suppléante),  
membres de la Commission Consul-  
tative des Services Publics Locaux

- Monsieur CABARET, suppléant,  
représentant la Ville de Chartres au  
Syndicat Départemental d'Energies

d'Eure-et-Loir

- Madame GAUJARD, membre de  
la Commission Locale du Secteur  
Sauvegardé

- Madame DARMON, repré-  
sentant la Ville de Chartres au Conseil  
d'Administration du Collège Hélène  
Boucher

. **Télétransmission des actes soumis  
au contrôle de Légalité – Conven-  
tion Etat/Ville :** unanimité

- AUTORISE la signature de la  
convention entre l'Etat et la Ville de  
Chartres relative à la télétransmis-  
sion des actes soumis au contrôle de  
légalité

## PROTOCOLE

**5. Coopération décentralisée entre  
CHARTRES et LUJAN (Argen-  
tine) – Demande de subvention  
auprès du Ministère des Affaires  
Etrangères :** unanimité

- SOLLICITE une subvention  
auprès du Ministère des Affaires  
Etrangères et Européennes

- AUTORISE le Maire ou son re-  
présentant à signer tous les docu-  
ments nécessaires à la réalisation de  
ce projet

**6. Déplacement à SAN FRAN-  
CISCO – Délégation municipale :**  
unanimité (M.. Lhuillery ne prend  
pas part au vote)

- DECIDE que Monsieur Laurent  
Lhuillery représentera la Ville de  
Chartres à l'occasion du salon French  
Affairs

## FINANCES

**7. Stationnement souterrain – Amo-  
diations de 100 places :** unanimité

- DECIDE de l'amodiation de 100  
places situées dans le parc Cœur de  
Ville, pour un prix unitaire de 20 000  
€ HT soit un total de 2 392 000 €  
TTC

- APPROUVE le contrat de cession  
de droits d'amodiations à intervenir  
- AUTORISE le Député-Maire ou

son représentant à signer tous les actes à intervenir

- 8. Droits de place – Terrasses ouvertes – Exonération 2010** : unanimité
- DECIDE l'exonération des droits de terrasses ouvertes aux commerces suivants :
  - Le Sully
  - Le Henri IV

## ANIMATION PROMOTION DE LA VILLE

- 9. Animations organisées à l'occasion de la fête nationale – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM Eure-et-Loir** : unanimité
- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville et Chérie FM Eure-et-Loir
  - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée

- 10. Chartres en Lumières 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et VIRON Communication** : unanimité
- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville et VIRON Communication
  - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée

- 11. Fête des Vendanges – Commune Libre du Village Saint-Brice – Subvention** : unanimité (M. Baroche ne participe pas au vote)
- FIXE le montant de la subvention à 35 000 € à l'Association Commune Libre du Village Saint-Brice
  - APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association Commune Libre du Village Saint-Brice
  - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée

## SPORTS

- 12. Association Madeleine Pétanque – Aide au fonctionnement – Subvention** : unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 442 € à l'Association Madeleine Pétanque

## JEUNESSE

- 13. Fédération du Secours Populaire d'Eure-et-Loir – Journée des oubliés des vacances – Subvention** : unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à la Fédération du Secours Populaire Français

## PERSONNEL

- 14. Création de poste – chargé de recherches documentaires et de communication – Service Archéologie** : unanimité
- APPROUVE la création d'un poste de chargé de recherches documentaires et de communication contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.
  - PRECISE que le candidat retenu sera recruté pour une durée de 3 ans susceptible d'être reconduite par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.
  - INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des attachés territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.
  - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

- 15. Ingénieur réseaux – Modification de rémunération** : unanimité
- MODIFIE la délibération n°07/217 en date du 28 juin 2007 portant renouvellement du poste d'Ingénieur Réseaux contractuel dans le cadre d'un Contrat à Durée Indéterminée.
  - INDIQUE que l'agent concerné sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et

à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent concerné.

- 16. Convention de mise à disposition de personnel avec Chartres Habitat – Renouvellement** : unanimité

- ADOPTE l'avenant à la convention entre Chartres Habitat et la Ville de Chartres relative à la mise à disposition de personnel par Chartres Habitat à la Ville pour l'entretien des espaces verts situés sur le territoire de la commune.
- AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

- 17. Convention de mise à disposition de personnel avec la Ville de LUCE – Abrogation** : unanimité
- ABROGE la convention de mise à disposition par la Ville de Chartres au profit de la Ville de Lucé, d'un Professeur d'Enseignement Artistique discipline Clavecin – Musique Ancienne, pour une durée de 8 heures par semaine,
  - PRECISE que cette mesure prend effet le 29 septembre 2010.
- 18. Modification du tableau des effectifs** : unanimité
- MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er septembre 2010, conformément aux dispositions susvisées.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

- 19. Rue du Médecin Général Beyne – Acquisition de parcelles (BY n° 33)** : unanimité
- DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section BY n° 33 (ex BY n° 29p), située rue du Médecin Général Beyne, d'une superficie de 14 534 m<sup>2</sup>, à l'euro symbolique, auprès de Chartres Métropole.
- PRECISE que cette parcelle sera versée dans le domaine public communal.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

## ARCHEOLOGIE

### 20. Opération archéologique à Mainvilliers – Lieudot Boisville – Contrat de marché entre la Ville de Chartres et la SAEDEL : unanimité

- APPROUVE les termes du contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Mainvilliers, au lieu-dit « Boisville ».
- AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la SAEDEL.

## PATRIMOINE

### 21. Charte de l'éclairage urbain – Convention Ville/LUCI – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la charte de l'éclairage urbain
- AUTORISE Monsieur le Député-Maire, ou son représentant, à signer la charte susvisée.

## URBANISME

### 22. Modification du Programme Local de l'Habitat – Avis : unanimité

- EMET un avis favorable sur le projet de modification du plan d'actions du Programme Local de l'Habitat pour la période 2008-2013, joint à la présente délibération.
- PRECISE que, conformément à l'article L. 121-1 du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Chartres devra être mis en compatibilité avec les dispositions du P.L.H. modifié dans le délai de 1 an suivant l'adoption de cette modification.

### 23. Révision simplifiée du PLU – Approbation : unanimité

- DRESSE le bilan de la concertation prévue à l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme, tel qu'il est annexé à la présente délibération
- APPROUVE ET ARRETE la révision simplifiée du PLU de la Ville de Chartres, telle qu'elle est annexée à la présente délibération, et fera l'objet d'une insertion dans le dossier général du Plan Local d'Urbanisme,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les formalités de publicité ci-dessous, à signer tout document nécessaire à

l'exécution de la présente délibération.

- DIT que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R.123-24 et R. 123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- DIT que, conformément à l'article L. 123-10 du Code de l'Urbanisme, la révision simplifiée du PLU de la ville de Chartres sera tenue à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et des Projets, au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- DIT que la délibération et ses annexes seront transmises au Préfet d'Eure et Loir.

### 24. Dénomination de giratoires – Approbation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

### 25. Dénomination de voie – rue Pierre Faure – Approbation : unanimité

- DECIDE de dénommer la rue reliant l'Avenue Victor Hugo et la rue Francis Vovelle « Rue Pierre Faure » conformément au plan annexé à la présente délibération.

### 26. Création et remplacement de portes extérieures au groupe scolaire de Rechèvres – Autorisation et signature pour déclaration préalable : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 6500 € à l'association Théâtre du Seuil
- APPROUVE l'avenant n°3 entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Seuil.
- FIXE le montant de la subvention d'aide à la création à 6 500€.

## MARCHES PUBLICS ATTRIBUTIONS

### 27. Aires de jeux – Equipements extérieurs pour la cour maternelle du pôle enfance Henri IV – Approba-

tion – Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la fourniture et la pose d'aires de jeux

- Equipements extérieurs pour la Cour maternelle du pôle enfance Henri IV selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir.

### 28. Service de téléphonie mobile – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les services de Téléphonie mobile selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir,

## MARCHES PUBLICS AVENANTS

### 29. Création d'un terrain de football synthétique au stade Jean Gallet – Avenant 1 au marché 2010.087 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-087 relatif à la création d'un terrain de football synthétique au stade Jean Gallet, tel qu'il est défini ci-dessus;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 30. Maîtrise d'œuvre pour le pôle petite enfance Henri IV – Avenant 2 au marché 2007.124 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2007.124 relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux visant à réaliser le pôle petite enfance Henri IV tel qu'il est défini ci-dessus ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 31. Maîtrise d'œuvre pour les équipements sportifs sud du quartier de Beaulieu – Avenant 2 au marché 2007.235 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2007.235 relatif à la maî-

trise d'œuvre des travaux visant à réaliser des équipements sportifs et du stationnement dans le quartier SUD de Beaulieu, tel qu'il est défini ci-dessus;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**32. Entretien des espaces extérieurs et du mobilier de Chartres Habitat – Avenant 5 au marché 33.2006 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°5 au marché 33.2006 relatif à l'entretien des espaces extérieurs et du mobilier dans les immeubles collectifs de Chartres Habitat

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

## MARCHES PUBLICS RECONDUCTIONS

**33. Maintenance, entretien, mise à niveau et déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres – Première reconduction du marché 2009.168 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE la première reconduction du marché n°2009-168 concernant la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant, à signer la première reconduction du marché n°2009-168 concernant la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres.

**34. Fourniture de carburant – Reconduction n° 2 du marché 2008.167 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE la seconde reconduction du marché n°2008-167 concernant la fourniture de carburant.

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant à signer la seconde reconduction du marché n°2008-167 concernant la fourniture de carburant.

**35. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification, le suivi et la coordination des travaux ZAC de Beaulieu – Troisième reconduction du marché 2007.189 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- AUTORISE la troisième reconduction de marché n° 2007.189 concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification, le suivi et la coordination des travaux de la ZAC de Beaulieu à compter du 05 novembre 2010.

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2007.189 concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification, le suivi et la coordination des travaux de la ZAC de Beaulieu.

**36. Entretien et travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres – Troisième reconduction du marché 2007.177 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE la troisième reconduction du marché n°2007-177 concernant l'entretien et les travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2007-177 concernant l'entretien et les travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres.

## AFFAIRE DIVERSE

**37. Entretien et travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres – Troisième reconduction du marché 2007.177 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- DECIDE de prescrire la mise en révision simplifiée du P.L.U. de la Ville de Chartres visée aux articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, ayant comme objectif de permettre la réalisation du projet à caractère d'intérêt général sur le plaine sportive des Grands Prés portant sur les parcelles CV 34, CV 35, CV 36, CV 68, CV 69 et CV 71.

- DECIDE de mener la procédure de révision simplifiée selon le cadre défini aux articles L 123-13 et sui-

vants et R 123-21-1 et suivants du Code de l'Urbanisme et notamment en ce qui concerne la consultation des différentes Personnes Publiques Associées.

- ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme suivantes : Affichage de la présente délibération en Mairie ;

Parution dans le journal « Votre Ville » ;

Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision simplifiée du P.L.U.

- PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu où le dossier de présentation du projet peut être consulté à savoir l'accueil de la Mairie, Place des Halles à Chartres.

LE DEPUTE-MAIRE

J.P. GORGES

# Le conseil municipal en direct sur Internet



**L**es séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 21 octobre à 20h30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

**[www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)**



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php> Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse Famille&Santé Urbanisme

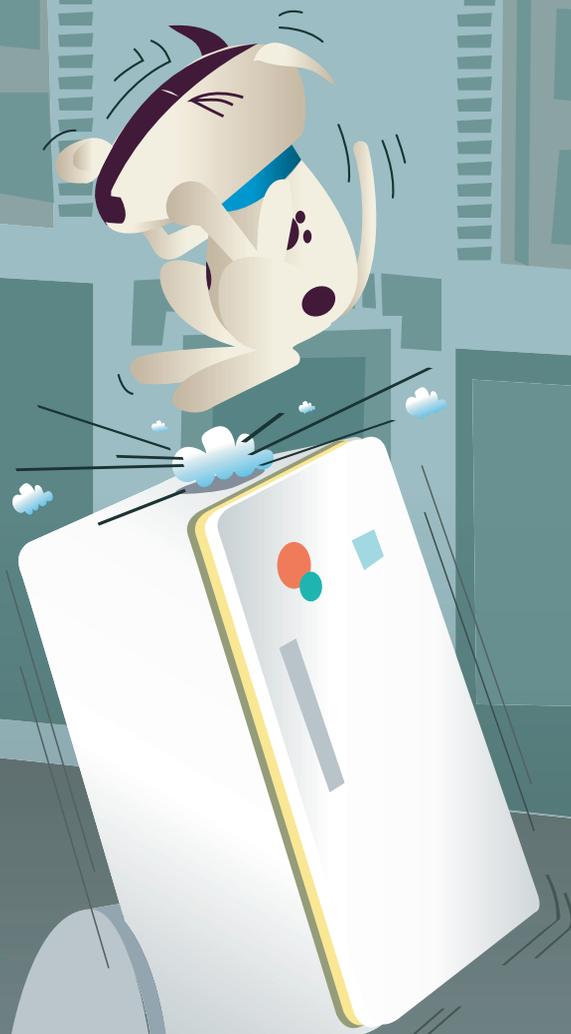




Ensemble pour la propreté

# Ça ne Passe PAS !

Les conteneurs  
enterrés  
ne sont pas des  
Déchetteries !



**Pour  
notre environnement de  
tous les jours**

Chacun doit faire preuve de civisme pour le bien de  
notre cadre de vie commun.

Adresses et horaires des déchetteries,  
tél n° vert : 0 800 22 20 36.

Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES